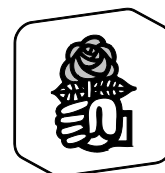


Parti socialiste
vaudois



RAPPORT DE GESTION

2013

Secrétariat cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
Suisse

Tél: 021 312 97 57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.c

Table des matières

<i>I. Rapports d'activité 2013</i>	5
1. Rapport d'activité du président	5
2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil	8
2.1. Configuration politique	8
2.2. Dossiers importants	8
2.3. Débats sur les finances, les comptes et le budget	10
2.4. Organisation et vie du groupe	10
2.5. Objets parlementaires	10
3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux	13
3.1. Conseil national	13
3.2. Conseil des Etats	24
4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS	25
5. Rapport de la JSV	25
6. Organes dirigeants et administration du PSV	27
6.1. Comité directeur	27
6.2. Comités cantonaux	29
6.3. Congrès	29
7. Commissions permanentes	32
7.1. Administration de la justice (CAJU)	32
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)	32
7.3. Agricole	33
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)	34
7.5. Electorale (COMELEC)	35
7.6. Culturelle	35
7.7. Egalité (ComEg)	35
7.8. Energie et Environnement (CEE)	36
7.9. Enseignement, Education et Formation	36
7.10. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)	36
7.11. Formation (ComForm)	37
7.12. Migration (ComMi)	37
7.13. Santé	37
7.14. Sociale (ComSoc)	38
7.15. Solidarité internationale (ComSol)	38
7.16. Sécurité publique	39
7.17. Logement (ComLog)	39
8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)	40 40
<i>II. Portrait 2013</i>	42
9. Membres et mandataires	42
9.1. Membres et sympathisant-e-s	42
9.2. Sections	42
9.3. Régionales	42
9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat	43
9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales	43
9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois	43

9.7.	Syndics et Municipaux	43
9.8.	Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s	44
10.	Direction et Gestion	45
10.1.	Comité directeur	45
10.2.	Secrétariat	45
<i>III.</i>	<i>Relations et communications</i>	46
11.	Recommandations de vote	46
12.	Consultations cantonales	46
13.	Consultations fédérales	46
14.	Médias	47
14.1.	Communiqués de presse	47
14.2.	Conférences de presse	49
15.	Journaux et autres publications	49
15.1.	Points Forts socialistes	49
15.2.	Points Info	51
15.3.	PSV Flash	53
15.4.	Site Internet	53
15.5.	Réseaux sociaux	53
<i>IV.</i>	<i>Finances et cotisations</i>	54
16.	Comptes 2013	54
17.	Bilan	55
17.1.	Bilan d'ouverture au 01.01.2013	55
17.2.	Bilan de clôture au 31.12.2013	55
18.	Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV	56
18.1.	Cotisations des membres	56
18.2.	Contributions des mandataires	56

I. Rapports d'activité 2013

1. Rapport d'activité du président

Président : Jean-Michel Favez

Chères et chers camarades,

Augmenter les allocations familiales ... c'est fait, avec une montée en puissance jusqu'à la fin de la législature !

Assainir la caisse de pension de l'Etat ... c'est fait !

Faire accepter un nouveau projet pour le musée cantonal des Beaux-Arts ... C'est fait ... et même mieux que cela puisque c'est un véritable pôle muséal que le GC a plébiscité cette semaine !

Investir massivement dans l'amélioration des infrastructures de transports et pour la mobilité douce ... c'est fait, même au-delà de ce qu'on osait espérer !

Pacifier les relations entre le canton et les communes ... c'est aussi fait après l'accord accepté par l'UCV et confirmé par un vote du Grand Conseil !

... et je pourrais continuer encore un moment avec d'autres exemples de la concrétisation par la majorité gouvernementale d'un nombre de points déjà importants du programme que notre parti avait présenté en vue des élections de 2012, en accord avec nos alliés.

Et tout cela en maintenant les finances cantonales saines ... comme on le verra dans le courant de la première quinzaine d'avril au moment du show annuel de notre ministre des finances qui annoncera le traditionnel bénéfique « surprise » dépassant à nouveau, je suis prêt à en prendre la pari, le demi-milliard de francs.

On pourrait même, en rêvant un peu, s'attendre à ce que Pascal Broulis cite Jean Jaurès: « L'abondance est le fruit d'une bonne administration ».

Un bilan donc déjà remarquable pour le parti socialiste vaudois moins de 2 ans après le début de la législature. Et je voudrais profiter de cette tribune pour adresser de chaleureux remerciements à Anne-Catherine, à Nuria et à Pierre-Yves pour le formidable travail que vous accomplissez chaque jour et qui a permis un résultat aussi impressionnant. Pour moi, les 10 années passées à vous côtoyer (pour les plus anciens) ont été un enrichissement constant et resteront un fantastique souvenir. Il y en aurait des choses à raconter ... mais rassurez-vous, parmi ces nombreux souvenirs, je m'abstiendrai par exemple de révéler les raisons de nos nombreux moments de franche rigolade qui ont marqué certaines de nos très sérieuses séances de « triangle » !

Aux belles avancées et nombreux succès déjà évoqués il convient bien sûr d'associer tout le groupe au Grand Conseil que je veux aussi remercier pour son engagement constant permettant de faire avancer les idées et les valeurs socialistes.

Le bilan intermédiaire que je viens de dresser est tellement bon que visiblement il inquiète sérieusement nos adversaires politiques.

On le constate avec des attaques réitérées contre Béatrice Métraux, ou encore contre PYM à travers certains aspects de sa politique sociale. La remise en question récente des subsides maladie et leur processus d'octroi en est un des exemples frappants. Mais je vous avoue que je m'en réjouis presque, car ces attaques justifient d'autant plus l'initiative « Pour alléger les primes d'assurance-maladie » que nous venons de lancer ... J'espère qu'elles sauront aussi vous motiver d'autant plus pour la campagne de récolte de signatures commencée en fin de semaine passée.

Certes camarades, si une partie de notre programme de législature, et pas la moindre, est déjà réalisée il reste du travail ... mais ça n'est pas faute d'avoir déjà planté les premières graines. Je pense notamment à la politique du logement pour laquelle le PLR, suivi bêtement par l'UDC, cherche à mettre les bâtons dans les roues de celles et ceux qui tentent de mettre en place une politique devant

enfin permettre de lutter plus efficacement contre la pénurie qui sévit dans notre canton depuis plus d'une décennie. Une pénurie qui sert tant les milieux immobiliers, seuls à en tirer un très large et scandaleux profit. A moins qu'elle ne serve aussi les partis de droite à travers des dons qui, si j'ai bien compris la nouvelle charte adoptée récemment par le PLR, resteront toujours anonymes ...

Il reste donc un long et caillouteux chemin pour enfin mettre en place une politique du logement plus digne d'un canton tel que le nôtre et qui permette à chacune et chacun de trouver un toit à des conditions abordables. Cela doit constituer une priorité absolue pour le PSV, tant au niveau cantonal que dans les communes.

Notre parti est loin de n'être actif que sur le territoire cantonal. En effet, dans celles et ceux qui font la force du PSV il convient bien sûr de rendre un hommage appuyé à nos 7 représentant-es aux chambres fédérales. Ils y accomplissent un travail remarquable et remarqué. Ada, Cesla, Géraldine, Josiane, Eric, Jean Christoph, Roger, j'ai eu un très grand plaisir à collaborer avec vous ; j'ai été aussi très amusé de l'effet sur la presse vaudoise que pouvait avoir la visite du président et du secrétaire général du PSV au Palais Fédéral lors d'une session des Chambres : que de fantasmes et de supputations déclenchées par une courte séance dans l'une des salles de commission ... Je suis certain que vous allez montrer encore à de réitérées reprises la qualité et la force de l'importante délégation socialiste vaudoise à Berne ! Merci encore et bon vent à vous 7 !

Sans un secrétariat qui fonctionne bien, un parti cantonal et ses instances dirigeantes n'est rien. Il y a une année, le congrès de Villeneuve a été l'occasion de rendre un vibrant hommage à Arnaud Bouverat qui a longtemps contribué, comme secrétaire général, aux succès et au rayonnement du PSV. Après les nombreuses années de collaboration et de complicité que nous avons partagées, je ne peux évidemment pas quitter la présidence sans avoir une pensée pleine de reconnaissance pour Arnaud. Mais je dois aussi me réjouir de l'heureux passage de témoin qui s'est réalisé en douceur avec la reprise de ce poste-clé par Gaétan. Accompagné de toute l'équipe du secrétariat, il a, entre autres, remarquablement préparé notre nouvelle initiative ... tout comme le congrès qui nous réunit aujourd'hui. Merci donc à Gaétan, à Chiara, à Stéphanie et à Lena, et une pensée aussi pour Charlotte qui a fait un passage de 3 mois par la maison du peuple avant de partir sur les chemins de l'Inde.

Dans tous ces remerciements, je m'en voudrais de ne pas inclure les membres du comité directeur. L'importance que joue cet organe dans le fonctionnement du parti est sans doute mal connue par beaucoup d'entre vous, mais je peux vous assurer de la richesse des débats bi-mensuels qui s'y passent, même si parfois le temps a un peu manqué pour l'un ou l'autre des objets que nous avons à y traiter. Parmi ceux-ci ont figuré bon nombre de projets de réponses à des consultations, qu'elles soient cantonales ou fédérales, ou encore des papiers de position préparés par les 15 commissions internes du parti. Celles-ci accomplissent, souvent dans l'ombre, un formidable travail fort utile à la présidence.

Merci à leurs membres, merci à leurs président-es qui n'ont pas compté leurs heures. Parmi ces derniers, je voudrais rendre un hommage particulier à un sortant, et j'espère que les autres ne m'en tiendront pas rigueur. En effet, notre camarade Roger Saugy a quitté récemment la présidence de la commission Migration et Intégration. Il y a fait durant de nombreuses années un travail remarquable dans un domaine sensible et qui nous tient particulièrement à coeur : on se souvient notamment de toute la période de l'affaire dite des 523 dont on peut dire postérieurement qu'elle a été particulièrement bien gérée par notre parti et sa commission. Merci encore à toi Roger pour ton engagement, ta disponibilité, ta très grande sensibilité et pour tout le travail que tu as fait.

Le vote du 9 février remet d'ailleurs en évidence l'importance de cette commission, tout comme celle de Solidarité internationale. Il s'agit de thématiques sur lesquelles le parti socialiste doit faire barrage aux idées isolationnistes et dangereuses du parti qui est malheureusement devenu le plus important de ce pays. Expliquer et démontrer les incohérences et les faiblesses des idées propagées par cette formation et lutter contre ces idées doit constituer une des priorités des socialistes. L'UDC n'a que du vent à proposer : il est temps que celles et ceux qui croient être défendus par cette formation s'en rendent compte ! Mais parallèlement, il s'agit aussi d'être à l'écoute des préoccupations de cette partie de la population qui peut y être sensible et d'y répondre de manière concrète. Nous le faisons

déjà, certes en mettant en place notre programme, mais peut-être devons-nous, ici et là, mieux le communiquer.

Camarades, nous ne sommes pas encore remis de l'électro-choc du 9 février qu'il nous faut déjà nous attaquer aux enjeux des votations du mai et à une campagne, en particulier celle sur le salaire minimum, qui nous a déjà réservé un autre choc. En effet, je ne suis sans doute pas le seul dans cette salle à avoir été choqué par les propos de Philippe Leuba, ministre vaudois de l'économie : certes, lorsqu'on engrange 240'000.- par année pour aller parader aux côtés de Wawrinka à l'aéroport de Genève comme s'il avait remporté avec lui le double de l'open d'Australie ou pour aller faire, au plus mauvais moment, des risettes à Poutine en se plaçant au mieux dans l'angle des caméras, il est facile de dire que ça n'est pas le salaire qui est important, mais juste le plaisir de se lever le matin pour aller bosser ! Je doute M. Leuba, que la vendeuse exploitée de la boutique dans laquelle vous achetez vos cravates ou que le plongeur du restaurant dans lequel vous prenez votre repas et qui se lèvent en effet tous les matins pour un salaire qui ne leur permet pas de vivre dignement partagent votre raisonnement et aient la même vision que vous du plaisir de se lever pour aller bosser alors qu'ils savent que leur salaire ne leur permettra pas de boucler leur fin de mois !

Certains pourraient certes se réjouir de vos propos selon lesquels l'Etat pouvait se substituer aux devoirs de l'économie au travers les généreuses subventions qu'il octroie, mais il faudrait alors, en toute cohérence, demander aux membres de votre formation de ne plus critiquer et attaquer systématiquement ces subventions. Camarades, les milieux économiques et leurs valets ont déjà sorti les gros moyens : il va falloir se battre pour convaincre et conduire cette initiative au succès le 18 mai.

Le congrès d'aujourd'hui va tourner une page importante pour notre parti avec le renouvellement complet de ses instances dirigeantes : un nouveau comité directeur, un nouveau président sans aucun doute très bien secondé.

Mener le parti socialiste vers de nouveaux succès lors des élections fédérales, communales et cantonales qui vont s'enchaîner dès l'automne 2015 jusqu'au printemps 2017 ne sera pas une sinécure. Ce changement à la tête du parti intervient à un moment clé et a été mûrement réfléchi et préparé de longue date. D'ici quelques minutes Stéphane Montangero va accéder à la présidence du parti.

Connaissant d'une part la force de travail de notre camarade, ses capacités mobilisatrices et de meneur de campagne, son sens politique et sa capacité d'écoute ...

... connaissant sa fidélité aux idées, aux valeurs et aux idéaux socialistes, tout comme sa fidélité en amitié qui m'a été particulièrement précieuse, je suis persuadé qu'il est la bonne personne, à la bonne place et au bon moment. Je te souhaite déjà, mon cher Stéphane, beaucoup de plaisir et de succès dans ta nouvelle fonction !

Connaissant aussi très bien toutes les personnalités qui font la richesse et la force du PSV, de sa base jusqu'aux postes les plus élevés, de sa formidable JUSO jusqu'aux plus anciens et fidèles camarades, je pars totalement confiant en l'avenir d'un parti socialiste vaudois fort et conquérant. Que chacune et chacun y trouve la place qui lui convient, la place qui lui revient.

Après 10 années passées entre présidence du groupe, vice-présidence puis présidence du parti, je tiens encore à vous adresser à toutes et tous mes plus sincères remerciements, d'une part pour votre formidable engagement, mais aussi pour la chance qui m'a été offerte de vivre cette expérience extraordinaire, aussi bien dans les moments délicats que ceux où nous avons pu fêter ensemble un des nombreux succès qui ont marqué ces années. Mais je sens aussi qu'il est temps de laisser la place à des forces vives ... et cela avant que ... Favez lasse ...

Jaurès disait : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. » C'est dans cet esprit que je remettrai tout à l'heure mon mandat, ainsi que les clés du secrétariat, (sans que les cylindres en soient changés m'a assuré Stéphane...), et que je rentre aujourd'hui dans le rang.

Bon vent et vive le parti socialiste vaudois, pour toutes et tous sans privilège !

2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Président : Nicolas RoCHAT Fernandez

2.1. Configuration politique

La configuration politique (majorité de gauche à l'exécutif et majorité de droite au législatif) a, logiquement, eu une forte influence sur l'action du groupe socialiste au Grand Conseil. En effet, cette configuration nécessite énormément de finesse pour gagner des votes face à une droite (PLR et UDC) qui effectue, sur de nombreux projets, une politique de totale opposition. Cette attitude dogmatique s'est illustrée sur divers sujets, notamment lors des discussions autour du budget ou lors du postulat « Pour une promotion ambitieuse de l'économie réelle, pour toutes les entreprises » qui a vu la droite se déchaîner contre une proposition uniquement parce qu'elle venait des rangs socialistes alors qu'une telle proposition avait été déposée par le PLR aux chambres fédérales.

De son côté, le groupe socialiste continue de travailler activement en étant une force de propositions et en travaillant de manière à soutenir le Conseil d'Etat, qui concrétise les idées proposées durant des années par le groupe socialiste : augmentation des montants alloués aux crèches et garderie (10 millions supplémentaires), développement des infrastructures ferroviaires et du matériel roulant, notamment dans les régions périphériques, contre-projet sur l'initiative pour rendre publiques les décisions du tribunal des prud'hommes, etc.

2.2. Dossiers importants

Emploi

Comme durant les années précédentes, le groupe socialiste est resté très actif sur les questions liées à l'emploi, notamment en déposant en avril un bouquet d'interventions parlementaires pour que le canton offre un soutien accru à l'emploi et améliore les conditions de travail des salarié-e-s vaudois-es. Il s'agissait concrètement d'une meilleure surveillance du travail sur appel, de l'amélioration de la formation continue pour la rendre plus accessible à toutes et à tous, d'un postulat visant à actualiser le contrat type de travail pour le personnel de ménage privé afin de garantir de meilleurs salaires minimaux et la création d'une politique de promotion économique plus volontaire et plus transparente, en particulier pour les PME créatrices d'emploi.

Le groupe socialiste est également intervenu sur les nombreuses infractions dénoncées dans les métiers de bouche. Les chiffres alarmants démontrent la nécessité de garantir une meilleure protection pour les salarié-e-s et d'augmenter le nombre d'inspecteurs du travail. Cette question reviendra lors du budget où le PS a obtenu des postes supplémentaires pour l'inspection du travail.

Sur la question de l'emploi, le groupe socialiste est également intervenu pour demander si les entreprises en mains publiques respectaient des écarts salariaux décents et pour connaître les incidences de l'instauration d'un salaire minimum sur l'emploi et sur les assurances sociales dans le canton.

Ordre judiciaire et Cour des comptes

Les affaires judiciaires ont malheureusement été au centre de l'attention avec la tragique affaire Marie. Lors des débats au Grand Conseil, le groupe socialiste a toujours eu le même message : faire toute la lumière sur cette histoire, afin d'éviter autant que possible qu'un tel drame se reproduise à l'avenir. Ainsi le groupe socialiste a soutenu le travail de la Commission de Haute surveillance du Tribunal

cantonal dans sa volonté de poursuivre l'investigation menée par Felix Bänziger, qui paraît, sur certains aspects, lacunaire.

Au niveau de l'élection des juges, il y a eu 3 renouvellements au sein des juges socialistes, avec l'élection de Guillaume Perrot, Christophe Maillard et Natacha Berberat. En termes de pourcentage de travail, la représentation socialiste est un peu plus faible, mais nous avons placé un juge à la cour des assurances sociales où le PS était sous-représenté.

La Cour des comptes a, quant à elle, vécu un véritable traumatisme en fin d'année, lorsque la droite a bafoué la volonté populaire. En effet, en juin 2014, les Vaudois-es avaient accepté à plus de 95% la modification de la Cour de comptes visant notamment à dépolitiser l'instance. Malgré ce vote et malgré la présence d'un candidat présentant les qualités exigées par le poste, la droite a élu l'un de sien. Le groupe socialiste a soutenu jusqu'au bout le candidat respectant le vote du peuple, mais la droite s'est entêtée dans sa politique des petits copains.

CPEV

La recapitalisation de la caisse de pension de l'Etat de Vaud a occupé le plénum durant plusieurs semaines et le groupe socialiste a soutenu l'accord signé par le Conseil d'Etat et la FSF. Cet accord a paru être le meilleur compromis possible dans une situation très complexe, voulue par la droite, puisque cette situation est issue d'une motion d'un ancien conseiller national libéral vaudois. Le Groupe était, par ailleurs, bien conscient du sacrifice des salarié-e-s de la fonction publique. Néanmoins, l'engagement de 1.44 milliard par l'Etat de Vaud est historique. Les débats se sont principalement concentrés sur deux amendements que la droite a réussi à faire passer mais qui, dans les faits, ne péjorent pas davantage les conditions de retraite des employé-e-s de l'Etat.

Santé

Le groupe socialiste est intervenu au Grand Conseil sur la question des primes d'assurance-maladie payées en trop par les Vaudois-es en demandant que le Conseil d'Etat étudie la possibilité d'un gel du paiement de la RPT jusqu'à concurrence de la somme que la population vaudoise a payée en trop.

En outre, le PSV a plaidé pour la santé publique en ne permettant pas au Casino Barrière d'avoir une exception par rapport à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Le groupe socialiste a en effet bataillé avec succès contre le PLR et l'UDC pour garantir la volonté populaire, exprimée par 70% des Vaudois-es, d'interdire la fumée dans les lieux publics. Il ressort de ce débat que la droite est complètement dépendante de ses financeurs.

Energie

La loi sur l'énergie a occupé le plénum pendant de nombreuses semaines. Les modifications proposées par le Conseil d'Etat ont repris certaines propositions que le groupe socialiste a déposées depuis de nombreuses années, visant *in fine* la sortie du nucléaire. Les modifications portent principalement sur des mesures favorisant le recours aux énergies renouvelables et l'économie de la consommation dans les immeubles pour le chauffage et la production d'eau chaude. Un budget de 100 millions est à disposition pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La question des chauffages électriques a toutefois été ôtée du projet final afin d'éviter, comme à Fribourg, un référendum populaire et ainsi appliquer le plus rapidement possible les autres avancées de la loi.

Formation

Le projet de loi sur les HES, voté au Grand Conseil, a permis de mettre en œuvre la dernière convention HES-SO, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La loi fixe un cadre nécessaire pour

l'organisation et les ressources humaines des 6 HES vaudoises. Cette loi renforce l'autonomie des Hautes écoles, et institue des structures participatives. Des mesures pour encourager l'engagement de femmes dans les postes à responsabilités ont été fixées.

2.3. Débats sur les finances, les comptes et le budget

Les comptes 2012 ont à nouveau montré de bons résultats avec un bénéfice d'environ 600 millions avant amortissement et engagements anticipés pour la caisse de pension, ce qui montre une excellente santé financière dans un contexte économique mondial moins favorable. L'augmentation des investissements à un montant total de 300 millions est en outre une bonne nouvelle pour les besoins des Vaudois-es, puisque les investissements ont longtemps été grippés par la droite.

Les discussions autour du budget furent, comme chaque année, le théâtre de débats gauche-droite avec des retournements de situations entre les différents débats. De manière générale, le budget de l'Etat s'est trouvé renforcé après son passage au Grand Conseil, grâce à des amendements socialistes renforçant la chaîne pénale et l'inspectorat du travail. Toutefois, la droite est parvenue à faire passer au dernier débat un amendement qui coupe à la hache 29 nouveaux postes administratifs. Alors que le Conseil d'Etat avait déjà procédé à des arbitrages et que la Commission des finances a étudié le budget poste après poste et proposé des amendements ciblés suite à ce travail, la droite a voté une coupe linéaire dogmatique. Cette manière de procéder illustre le peu de sens des responsabilités du PLR et de l'UDC, qui n'ont pas eu le courage de préciser les postes selon eux inutiles durant les débats. Toutefois, malgré cette coupe, le budget répond aux besoins de la population vaudoise.

2.4. Organisation et vie du groupe

Le groupe est organisé comme suit : Nicolas Rochat Fernandez, président du groupe ; Roxanne Meyer Keller et Rebecca Ruiz, vice-présidentes ; Florence Golaz (jusqu'en août), puis Valérie Induni, membre du bureau du groupe et représentante du groupe au sein du Comité directeur du PSV, Nicole Jufer, trésorière du groupe ; Arnaud Bouverat (jusqu'en avril), puis Gaétan Nanchen, collaborateur scientifique.

Florence Golaz a quitté le groupe en août, ayant trouvé un nouvel emploi au sein du Service du développement territorial (SDT). Alexandre Démétriadès est ainsi entré au Grand Conseil et est le plus jeune député du Parlement.

Le député Marc Oran, élu sur une liste socialiste, a quitté en décembre le Groupe pour rejoindre La Gauche.

2.5. Objets parlementaires

Janvier

- | | |
|--------------|---|
| (11_POS_308) | Postulat Florence Golaz et consorts concernant les communautés tarifaires - quelle gouvernance et quels coûts pour les usagères et usagers. |
| (11_POS_302) | Postulat Sylvie Progin visant à introduire une systématique et une efficacité dans l'évaluation des politiques publiques |

- (11_POS_289) Postulat Nicolas Rochat et consorts - Hausse des primes d'assurance-maladie, une solution cantonale s'impose!
- (11_POS_286) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant si l'école vaudoise est en phase avec sa population devenue de très grande variété linguistique et culturelle.
- (11_POS_285) Postulat Mireille Aubert et consorts invitant le Conseil d'Etat à analyser les taux d'échecs aux examens de fin d'apprentissage cantonaux (CFC) et à proposer un plan de mesures destinées à les abaisser afin d'éviter les coûts sociaux ultérieurs élevés qu'ils induisent pour les jeunes apprentis du canton de Vaud.
- (11_POS_256) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !
- (13_INT_081) Interpellation Rebecca Ruiz au nom du groupe socialiste - Frambois : combien de places occupées par des personnes sans condamnation préalable et quelles alternatives à la détention administrative pour celles-ci ?
- (13_INT_082) Interpellation Alexandre Rydlo et consorts - "Contrôle des armes : feu libre ou feu halte ?"
- (13_RES_004) Résolution Nicolas Rochat Fernandez (primes LAMAL payées en trop)

Février

- (11_MOT_151) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts pour un concept énergétique communal et régional ayant valeur légale.
- (11_POS_296) Postulat Pierre Zwahlen et consorts - Augmentons notablement les investissements annuels.
- (12_POS_001) Postulat Florence Golaz et consorts pour réduire le délai entre les élections générales et l'entrée en fonction des nouveaux élus.
- (12_POS_003) Postulat Philippe Randin et consorts sur le télétravail
- (11_POS_299) Postulat Nicolas Rochat concernant la promotion économique - promouvoir davantage les conventions collectives de travail!
- (13_INT_095) Interpellation Rebecca Ruiz - Une prise en charge adaptée des alcoolisations ne soulagerait-elle pas les Urgences du CHUV ?
- (13_INT_094) Interpellation Florence Golaz et consorts - Représentant des communes "sans police communale" au Conseil cantonal de sécurité : une procédure de nomination et de communication à améliorer
- (13_INT_097) Interpellation Jean Tschopp et consorts au nom du groupe socialiste - Quelle maîtrise face à la sous-traitance dans l'attribution des marchés publics ?
- (13_INT_098) Interpellation Brigitte Crottaz et consorts - La récolte du PET va-t-elle disparaître dans les eco-points ?
- (13_INT_099) Interpellation Stéphane Montangero - L'Etat devra-t-il venir au secours d'Alpiq ?

Mars

- (13_INT_105) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Dénonciations spontanées à l'administration cantonale des impôts et leur suite...
- (13_INT_104) Interpellation Filip Uffer et consorts - Les curateurs ne devraient plus être désignés contre leur gré
- (13_POS_025) Postulat Eric Züger - Economie d'eau potable dans les bâtiments

- (13_INT_108) Interpellation Pascale Manzini – Prévenir l'endettement en individualisant les informations concernant la taxation fiscale des citoyens.
- (13_INT_109) Interpellation Valérie Schwaar - Où sont les femmes ?
- (13_INT_112) Interpellation Mireille Aubert - Un bébé... des jumeaux... des triplés et toujours le même congé maternité ?
- (13_INT_115) Interpellation Valérie Schwaar- Combien de "bols d'air" faut-il pour lutter contre le smog ?
- (13_INT_116) Interpellation Samuel Bendahan - En finir avec la spéculation sur la faim

Avril

- (13_INT_119) Interpellation Stéphane Montangero - Avec ou sans glace pilée, les boissons énergisantes ne sont-elles pas dangereuses pour la santé ?
- (13_POS_026) Postulat Nicolas Mattenberger et consorts sur la nécessaire cohérence législative des autorités désignées par la loi pour statuer sur les sanctions disciplinaires infligées aux magistrats
- (13_POS_030) Postulat Rebecca Ruiz et consorts demandant de renforcer l'aide aux victimes
- (13_INT_123) Interpellation Amélie Cherbuin - Travail sur appel : et si le téléphone ne sonne pas ?
- (13_POS_031) Postulat Rebecca Ruiz et consorts demandant une promotion continue de la formation continue
- (13_POS_032) Postulat Samuel Bendahan et consorts - Pour une promotion ambitieuse de l'économie réelle, pour toutes les entreprises
- (13_POS_033) Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Davantage de protection pour les employé-e-s de l'économie domestique !

Mai

- (12_POS_013) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - Gains immobiliers, les reports d'impôts, 12 ans après.
- (12_POS_007) Postulat Rebecca Ruiz et consort au nom du groupe socialiste pour un traitement judiciaire rapide de la petite criminalité.
- (13_INT_126) Interpellation Filip Uffer et consorts - Appartenance religieuse dans le Registre cantonal des personnes

Juin

- (13_INT_130) Interpellation Jean-Michel Favez relative aux trop nombreuses infractions dénoncées dans le secteur des métiers de bouche et des activités analogues
- (13_INT_131) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Alcoolisation des mineurs : mettre les exploitants d'établissements et de commerces face à leurs responsabilités
- (13_POS_038) Postulat Marc Oran et consorts pour une meilleure desserte grandes lignes de la Gare de Palézieux, de la Haute-Broye et des Hauts de Lavaux

Septembre

- (13_INT_155) Interpellation Marc Oran et consorts - La poste ferme des bureaux : jusqu'à quand ?
- (13_RES_007) Résolution Philippe Randin et consorts - NON à l'augmentation incompréhensible des franchises d'importation sur le vin et la viande

Novembre

- (13_INT_174) Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Qu'attend le Canton de Vaud pour réduire ses émissions de CO2 grâce à la manne fédérale ?
- (13_INI_004) Initiative Nicolas Rochat Fernandez et consorts visant à rendre publiques et gratuites les données du Registre foncier
- (13_POS_025) Postulat Eric Züger et consorts - Economie d'eau potable dans les bâtiments.
- (13_INT_182) Interpellation Jean Tschopp – Quels écarts salariaux à la Banque cantonale vaudoise et dans les sociétés de droit public ?
- (13_INT_185) Interpellation Rebecca Ruiz - A quand un guichet de police virtuel ?

Décembre

- (13_INT_190) Interpellation Amélie Cherbuin - Comment soutenir nos ressortissants américains ?
- (13_INT_194) Interpellation Stéphane Montangero - Salaire minimum : quels chiffres et quelles incidences pour notre canton ?

3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

3.1. Conseil national

Cesla Amarelle

Politique migratoire

L'année 2013 a surtout été marquée par l'échec cuisant du référendum contre la 10^{ème} révision de la loi sur l'asile. Ce résultat, associé à la stratégie très improbable du lancement du référendum imposé à toute la gauche et aux ONG, conduit à s'interroger profondément sur les options à venir en matière de politique migratoire et à construire notre position sur une stratégie réelle. Plus généralement, les discussions autour des 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} révisions de la loi sur l'asile ont occupé les travaux de la Commission des institutions politiques (CIP) de manière intense et récurrente. Dans ce cadre, nous avons cherché à limiter les dégâts, notamment en obtenant pour l'essentiel le refus de supprimer l'aide sociale pour les requérants d'asile (projet de l'UDC d'octroyer l'aide d'urgence à tous les demandeurs d'asile, soutenu par le PLR). Une part grandissante des mesures discutées s'articulent autour de tentatives, plus ou moins réussies, de refondation de la politique d'asile par le biais de l'accélération des procédures (rapidité du système de traitement, nouvelles garanties procédurales, amélioration de la prévention des dysfonctionnements) et de la restructuration du domaine de l'asile (transfert de la grande majorité des procédures vers les centres fédéraux, nouvelles capacités d'accueil, amélioration de la solidarité entre autorités cantonales et fédérales). La mise en place de « phases-tests » durant ces deux prochaines années, la réduction drastique des délais de recours de 30 à 10 jours et de traitement à 140 jours, ainsi que le projet des nouveaux centres fédéraux, constituent des exemples récents de ce nouvel esprit de réforme. La Commission Migrations du PSS a à plusieurs reprises durant cette année organisé des séances de coordination avec les ONG pour affiner et accompagner nos revendications dans ce processus de réformes.

La révision totale de la Loi sur la nationalité a fait l'objet de plusieurs débats parlementaires. Le but de la gauche a consisté pour l'essentiel à gagner du temps et à chercher des compromis, en vain, en faveur des jeunes permis F qui se verraient refuser l'accès à la procédure de naturalisation. S'agissant des admissions provisoires, nous sommes sur le point d'obtenir malgré tout l'acceptation par la CIP d'un postulat demandant l'amélioration du statut de permis F. A terme, l'ODM prépare donc une réforme législative en ce sens. Pour le surplus, l'UDC a présenté un nombre très important d'initiatives parlementaires qui traitent d'objets très divers tels que l'abolition du regroupement familial ou l'utilisation des neuroleptiques pour les renvois forcés. Pour l'essentiel, ces objets n'ont pas été acceptés.

Institutions

Suite à l'accession de Moritz Leuenberger à un conseil d'administration d'un grand groupe de construction, engagé dans certains chantiers de transports sous la houlette de son propre Département, juste trois semaines après son retrait du Conseil fédéral, nous avons fait en sorte que la CIP soumette au Parlement un projet de loi qui consacre un délai de carence pour les Conseillers fédéraux sortants, ainsi que pour les cadres du plus haut niveau hiérarchique de la Confédération ayant quitté leurs fonctions, afin de leur interdire d'accepter certains mandats ou d'exercer certaines activités professionnelles après leur départ. Le but est de prévenir les conflits d'intérêts non seulement après la fin d'un mandat, mais également durant l'exercice de celui-ci. Ce projet est actuellement en cours de traitement au Conseil des Etats.

Egalité femmes-hommes

En cours de consultation jusqu'à fin mars 2014, le projet AVS 2020 présenté par Alain Berset prévoit le passage de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans avec à la clé une économie de 800 millions. Face à cette perspective que d'aucuns considèrent « normale » en prétendant que l'égalité des sexes face à la retraite serait ainsi entière, il est indispensable de mettre sur la table toutes les situations d'inégalités dans lesquelles se trouvent aujourd'hui les femmes, en particulier les inégalités salariales. A ce propos, le Dialogue pour l'égalité initié depuis 2009 et qui prévoit une démarche incitative pour permettre aux employeurs de parvenir à l'égalité dans les faits est un flop. Nous avons adressé au Conseil fédéral plusieurs propositions concernant de nouvelles mesures de contrôle, via les Commissions tripartites cantonales et fédérales. Sachant d'expérience que les mesures de contrôles ne suffiront pas pour supprimer les disparités salariales (cf. cas de la France par ex.), nous avons proposé de nouveaux mécanismes d'égalité dans le cadre de la réforme de l'AVS.

Déposé les interventions suivantes

13.3946 – Reconnaissance faciale. Mesures réglementaires possibles applicables aux usagers des services publics et des prestations des entreprises publiques (postulat)

13.3598 – Loi sur l'asile. Suivi et évaluation des mesures d'urgence adoptées dans le cadre de la 10^{ème} révision (postulat)

13.3597 – Libre circulation des personnes. Suivi et évaluation des mesures relatives à l'application de l'ALCP en matière de prestations sociales et droit de séjour (postulat)

13.3596 – Libre circulation et stratégie d'optimisation sociale de certains employeurs (interpellation)

13.3274 – Détention de plusieurs avocats spécialisés dans la défense des droits humains en Turquie (interpellation)

13.3214 – Le travail d'aide aux proches non rémunéré. Quelles adaptations pour les futures politiques publiques ? (interpellation)

13.3211 – Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil et adaptée aux formes nouvelles de la famille (interpellation)

Intervenue au plénum sur les dossiers suivants :

13.406 – Initiative parlementaire du groupe UDC. Utiliser l'usage des médicaments dans le cadre des renvois forcés

12.465 – Initiative parlementaire Cesla Amarelle. Simplifier le régime des mesures de contrainte. Diminuer le nombre des formes de détention

11.022 – Révision totale de la Loi sur la nationalité

10.511 et 10.517 – Initiatives parlementaires Max Binder et Suzanne Leutenegger Oberholzer. Anciens conseillers fédéraux. Délai d'attente avant de pantoufler (rapport)

12.098 – Initiative UDC contre l'immigration de masse

13.9006 – Session extraordinaire Schengen-Dublin

Exposés et articles

Disponibles sur www.cesla-amarelle.ch et <http://www.hebdo.ch/les-blogs/amarelle-cesla-le-dessous-des-cartes>

Josiane Aubert

2013, 2^e année de la législature a permis de débattre enfin de la loi sur la formation continue, pour laquelle je me bats depuis mon arrivée au Parlement. Elle a été traitée par le Conseil national en décembre et devrait passer devant le Conseil des Etats au printemps prochain. Même si cette loi cadre est minimale, elle permettra aux personnes adultes peu ou pas formées d'être mieux prises en considération et de bénéficier de formations de rattrapage dans les compétences de base. C'est un pas important vers une meilleure égalité des chances pour toutes et tous dans le domaine de la formation tout au long de la vie. J'ai eu le plaisir d'être rapportrice pour cette loi devant le Conseil national.

Autre gros dossier de la commission science, éducation, culture : la participation de la Suisse au prochain « Programme de Recherche de l'Union européenne pour 2014 à 2020 », appelé « Horizon 2020 ». Nos Hautes écoles, EPF, Unis et HES, obtiennent une partie importante de leur financement de recherche sur ces fonds européens. Il était donc important d'obtenir un soutien large du parlement à cet accord avec l'Union européenne.

Comme membre de la commission des finances, j'ai pu intervenir contre le « programme de consolidation », soit en réalité un « programme d'économie et de coupes budgétaires » et lutter contre les coupes proposées dans l'aide au développement.

J'ai déposé :

- quatre interpellations sur la culture, les itinéraires culturels, sites de l'UNESCO, et leur valorisation culturelle, les acteurs culturels et leur prévoyance vieillesse, les œuvres d'art volées,
- quatre interventions sur la recherche, soit deux sur l'écotoxicité, transparence sur les produits, intérêts des fabricants et intérêts publics,
- deux questions sur la recherche en agriculture biologique, une sur les déchets,
- deux motions sur la formation professionnelle,
- une interpellation et un postulat (accepté) sur l'éducation civique des jeunes apprentis et gymnasiens.

Deux interventions déposées précédemment sont actuellement en cours de traitement: l'initiative contre la publicité pour le petit crédit, et une motion déposée en 2008, acceptée en 2010, pour l'obligation d'aviser l'autorité de protection de l'enfant en cas de suspicion de violence, modification du Code des obligations mise enfin en consultation par le Conseil fédéral en décembre 2013.

Plus d'informations : <http://www.parlament.ch/F/ORGANE-MITGLIEDER/NATIONALRAT/MITGLIEDER-NR-A-Z/Pages/default.aspx>

Ada Marra

Dossiers

L'année 2013 a été ponctuée au point de vue parlementaire par de gros sujets concernant la Suisse et son rapport à la finance mondiale. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a comme un début de petite révolution, notamment le vrai début de la fin du secret bancaire. Ce qui s'y est passé confirme

les revendications de longue date du PS, à savoir un changement de modèle d'affaires pour la place financière, modèle protégeant la sphère privée mais sans concession sur la soustraction fiscale.

2013 a aussi été une année fantastique où on a enfin pu parler de rémunération, de salaires, de captation des bénéficiaires, de modèles de rétribution et de redistribution. Et ce, grâce aux initiatives Minder et 1:12, déjà passées devant le peuple, mais aussi avec l'initiative salaire minimum sur laquelle votera cette année.

Revue des dossiers non-exhaustive de ma commission.

Echange automatique d'informations

Après l'échec de l'accord Rubik en Allemagne (accord censé régler le passé ET le futur des personnes ayant fraudé le fisc dans leur pays d'origine en ne déclarant pas leur compte en Suisse), le Parlement ne parle plus de ce type d'accord dans ses négociations bilatérales avec les autres pays. Un rapport d'experts, nommé Brunetti, du nom de l'un de ses auteurs, a préconisé à la Suisse de suivre la voie de l'échange automatique d'informations. Actuellement, la Suisse attend que l'échange automatique d'informations devienne une norme de l'OCDE pour s'y plier. Les banques, elles, ont déjà dit qu'elles étaient pour ce système, conscientes qu'elles n'avaient pas d'autres choix aujourd'hui. Mais leurs représentants au Parlement, le PLR, refuse encore de le voter. Ce parti mène un combat d'arrière-garde car, aujourd'hui, il n'est plus question de savoir si il faut ou non l'échange automatique d'informations, mais bien de savoir quel type de renseignements on va y mettre. Le combat pour le PS est de faire en sorte que les trusts soient également soumis à ce régime. Le Conseil fédéral est conscient que c'est la voie à suivre.

Lex USA

En juin 2013, le Parlement a traité de ce qui a été appelé Lex USA. C'est la suite du long feuilleton du démêlé des banques suisses avec les USA. Je résumerai la Lex USA en citant le Courrier (05.06.2013) « Pour les banques accusées d'avoir aidé des clients à frauder le fisc américain, cette loi urgente doit permettre de régler l'ardoise sans être traînées en justice aux Etats-Unis et sans violer le droit suisse. » Il était demandé au Parlement d'une part de voter une loi sans en connaître le contenu et de l'autre, de soutenir les banques dans leur tentative d'échapper à leur responsabilité face à la justice américaine. C'est essentiellement pour ces deux raisons que le PS a pris position contre cette loi qui à la fin, n'a pas passé le cap du Parlement. Rappelons que UBS, Crédit Suisse et d'autres banques n'étaient pas concernées par cet accord car déjà en négociation avec les Etats-Unis. A cette occasion, j'ai été rapportrice pour la commission de l'économie. Nous savions par ailleurs que si cette loi ne passait pas, les banques avaient à traiter individuellement avec le fisc américain. Le PDC et Mme Widmer-Schlumpf ont fait preuve d'un catastrophisme nous prédisant les pires maux si cet accord ne passait pas durant tout le débat. En fin de compte, les banques passent aujourd'hui par des phases de turbulence, mais elles ne s'écroulent pas.

Accord FATCA

Encore les USA. Pour résumer ce qu'est FATCA, je prendrai la définition que l'on trouve sur le site de la Confédération : « La loi fiscale américaine «Foreign Account Tax Compliance Act» (FATCA) doit permettre aux Etats-Unis d'obtenir l'imposition de tous les comptes détenus à l'étranger par les personnes soumises à l'impôt aux Etats-Unis. Il s'agit d'une réglementation américaine unilatérale qui est valable pour tous les pays. FATCA exige que les institutions financières étrangères transmettent aux autorités fiscales américaines des informations relatives aux comptes américains ou qu'elles perçoivent un impôt élevé. » Si les banques ne s'y pliaient pas, une taxe de 30% était prévue pour chaque transaction, voire l'exclusion du marché américain. Le modèle choisit est le suivant : le nombre et le montant total de ces comptes seront transmis par les banques directement au fisc des Etats-Unis. La Suisse s'écarte ainsi du modèle proposé par cinq grands Etats de l'UE (Allemagne, France, Italie, Espagne et Royaume-Uni) qui misent sur un échange par le biais d'une base de données centrale de l'Etat. Mais, même avec le scénario choisi par le Parlement avec les voix du PS, le secret bancaire bat de l'aile, puisque les demandes groupées sont autorisées. Certains au Parlement et au sein de la population ont crié à l'impérialisme américain. Un référendum a été lancé par des personnalités provenant de l'ASIN, la ligue vaudoise, le MCG, la Lega. Mais la récolte a échoué.

Loi sur l'alcool

En ce qui concerne d'autres dossiers que la fiscalité, soulignons le débat sur la loi sur l'alcool qui n'est pas terminé, mais dont les grandes lignes sont posées : baisse des moyens alloués à la prévention, exonérations fiscales supplémentaires pour les producteurs et intermédiaires, et refus de mesures structurelles empêchant la beuverie à bon marché. J'ai pu porter ce combat au sein du Plénum au nom du Groupe socialiste. L'angle d'attaque n'était pas liberticide ou sécuritaire, mais bien une question de santé publique et de protection de la jeunesse. Mais le fait que ce dossier ait été attribué à la commission de l'économie et non pas à la commission santé-social prédisait déjà l'issue des débats.

Salaire minimum

C'est sans surprise que le Parlement a rejeté cette initiative, pourtant si essentielle pour défendre les précarisés de notre société. Ce sont 335'000 salarié-e-s qui travaillent et gagnent moins de 22.- de l'heure. C'était un débat gauche-droite classique. La droite la refuse au non de l'idéologie du modèle libéral suisse. La protection de ces salarié-e-s par un salaire minimum serait la fin de la réussite du modèle Suisse. Elle oublie les 600'000 pauvres en Suisse, dont 260'000 enfants. Le débat promet d'être chaud cette année.

Mon engagement

- J'ai été désignée fin 2013, Présidente de la délégation des relations avec le Parlement italien. Ces délégations au nombre de 5, doivent permettre un échange entre Parlements. Mon but sera une meilleure compréhension des différentes positions des groupes représentés dans la délégation italienne dans les dossiers chauds qui nous attendent avec ce pays, 2^{ème} partenaire commercial de la Suisse. Dossiers au nom desquelles figure la fiscalité, bien entendu, concernant les avoirs cachés en Suisse, la suite de la fiscalité avec échange automatique d'informations ou non, le dossier des frontaliers, mais aussi celui des transports.
- J'ai pu promouvoir, avec notre camarade bernois Corrado Pardini, une initiative sur la séparation des banques d'investissement et des banques privées. En droit suisse, les banques ont la possibilité d'avoir dans un même établissement, une banque d'investissement et une banque commerciale. Pourtant, il faut que ces deux formes de banque soient totalement distinctes. En effet, si la deuxième correspond à la définition de ce que doit être une banque (prestataire de services pour les entreprises et les citoyens. Entreposer l'épargne des client-e-s et redistribuer cet argent sous forme de prêts aux entreprises notamment, en y ajoutant la gestion de fortune), la banque d'investissement, elle, est devenue un vrai monstre à spéculation, induisant ainsi les comportements à risque. Risque qu'elle fait prendre à TOUTE la société. Or, les banques, en redimensionnant leurs activités, en prenant moins de risques spéculatifs, pourront réinjecter de l'argent dans l'économie réelle, créer de l'emploi et revenir à la réalité des besoins de nos PME et de notre économie locale. Il va falloir en quelque sorte sacrifier la culture d'accumulation des actionnaires pour revenir à la consolidation de notre économie réelle. Si je résume, par cette initiative, nous voulions une réforme du système bancaire, pour tirer la vraie leçon du sauvetage de l'UBS : cette réforme doit passer par 3 points : augmentation substantielle des fonds propres, séparation des banques d'investissements et des banques commerciales, fin de l'aléa moral.

Cette proposition a été déposée sous forme de motion au Parlement.

- Interpellations parlementaires :
 - 13.5603 – Statistiques fiscales en vue de la réforme des entreprises III
 - 13.5602 – Réforme des entreprises III et "licence box"
 - 13.3478 – Procédure d'entraide administrative en matière fiscale

- 13.1075 – Présence des bureaux consulaires italiens
- 13.1032 – Conditions de travail du Service informatique et technologies nouvelles de l'Assemblée fédérale
- 13.1031 – Abus à la loi sur le contrat d'assurance

Roger Nordmann

Transports

Initiative populaire "pour les transports publics" et financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (12.016)

Ce projet législatif et constitutionnel a un objectif tout simple: assurer le financement du développement et de l'entretien des transports publics. C'est un excellent contre-projet, qui a été rendu possible grâce à l'initiative populaire pour les transports publics, lancée par l'ATE et soutenue activement par le PS. Entretemps, nous avons retiré l'initiative au profit du contre-projet. La votation populaire agendée au 9 février 2014 est donc l'aboutissement d'un long travail qui a débuté en 2007 (rédaction des premiers projets de texte d'initiative). La commission m'a chargé du rapport de langue française au plénum sur ce contre-projet complexe au plan technique et juridique (40 pages de texte légal).

Comme président de l'Alliance pour les transports publics, dont sont membres le PS, l'ATE, le WWF, le SEV et 23 autres organisations, j'ai consacré la seconde moitié de l'année 2013 à préparer la campagne nationale de votation.

Prochains dossiers des transports.

Préparation en amont de plusieurs dossiers suivants qui vont arriver dans l'arène parlementaire:

- Positionnement sur le fonds autoroutier, pour assurer l'entretien, mais éviter une expansion massive du réseau.
- Lutte contre la construction d'une seconde galerie autoroutière au Gothard.
- Défense des objets vaudois dans la prochaine étape de financement du fonds d'agglomération.

Aménagement du territoire

Révision partielle de la Loi sur l'aménagement du territoire

Engagement dans la campagne de votation pour cet objet que le peuple Suisse a largement acceptée le 3 mars 2013. (10.019)

Tournant énergétique

Dans ce domaine, les choses avancent comme prévu, avec une palette de projets aux degrés de maturités différents. Outre la présentation du message du Conseil fédéral sur la stratégie énergétique 2050, le High-light de l'année était sans aucun doute le déblocage du soutien à l'électricité renouvelable. C'est donc le premier dossier.

Déblocage anticipé du soutien à l'électricité renouvelable

Après Fukushima, j'avais proposé à la commission le lancement de cette modification légale sous la forme d'une initiative législative (12.400). Elle est entrée en vigueur au 1.1.2014. Elle permet de débloquer 3 à 5 TWh de production électrique renouvelable additionnelle dans la RPC, autorise les producteurs à consommer eux-mêmes leur électricité, instaure un système simplifié et rapide de soutien aux petites installations solaire et prévoit l'exemption de la taxe de financement pour les entreprises industrielles particulièrement intensives en électricité. C'est en la couplant à l'initiative populaire socialiste "de nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables - Cleantech" (12.064,) sous la forme d'un contre-projet législatif que nous avons obtenu un aussi bon texte, en un temps record (moins de 2 ans de l'énoncé au vote final). La presse alémanique l'a surnommée "Le tournant énergétique light". Les aficionados du nucléaire ont tenté sans succès de lancer le référendum (20'000 signatures). L'AD du PSS a retiré l'initiative populaire au profit de ce contre-projet.

Stratégie énergétique 2050

Après des heures de filibustering de nos adversaires, la Commission est enfin entrée en matière sur cet excellent projet (13.074). L'examen de détail des 43 pages de textes légaux débutera en janvier.

Dans ce domaine, nous avons menés des préparatifs particuliers sur les points suivants:

- Simplification et dynamisation du soutien aux énergies renouvelables.
- Elaboration d'un système de bonus d'encouragement aux économies d'énergie électrique en remplacement de celui, controversé, proposé par le Conseil fédéral (les "Certificats blancs").
- Elaboration d'une modification du droit nucléaire pour augmenter drastiquement les exigences de sécurité des centrales nucléaires vieillissantes.

En plus de fonctionner dans la pratique, les solutions doivent faire l'objet d'un solide consensus au sein de l'alliance pour la sortie du nucléaire (PS, Vert, Verts libéraux, PDC, PBD). Les discussions sont logiquement très exigeantes.

Faciliter l'arrêt volontaire des anciennes centrales nucléaires & arrêt de Mühleberg 2019

Cette motion que j'ai proposée en commission a pour objectif d'éviter qu'un exploitant de centrale nucléaire qui arrête son installation avant terme ne soit financièrement moins bien traité que s'il continuait à l'exploiter. L'enjeu tourne autour des délais de paiement des cotisations aux fonds de démantèlement et de gestion des déchets nucléaires.

L'acceptation de cette motion au plénum des deux conseils a apporté une impulsion décisive à la décision des Forces motrices bernoises (FMB) d'arrêter Mühleberg en 2019 (en sus des problèmes de sécurité et du bas niveau des prix de l'électricité, qui rendent impraticable le coûteux rafistolage de cette vieille casserole).

La commission m'a nommé rapporteur pour cette motion de commission (13.3285), au côté du PBD bernois Hans Grunder, proche des FMB.

Ajustement des tarifs et des durées de rétribution pour l'électricité solaire

Le Conseil fédéral avait préparé pendant l'été un projet d'ordonnance raccourcissant de 25 à 15 ans de la durée de rachat du courant renouvelable. Pour le solaire, il baissait encore drastiquement les tarifs de rachat, ce qui aurait conduit à un arrêt net du développement photovoltaïque et à de nombreuses suppressions d'emploi. Comme Président de Swissolar, j'ai lutté pour la rectification de ce projet mal ficelé et fondé sur des bases techniques erronées. Au terme d'une forte mobilisation de toutes les énergies renouvelables (www.pro-solar.ch) et de longues négociations, nous y sommes parvenus : réduction plus modérée de la durée de rachat (de 25 à 20 ans) et tarifs acceptables. Elle devra se poursuivre au fur et à mesure du progrès technique. A noter que la baisse des coûts de revient est remarquable: de 64 centimes par KWh pour une installation construite en 2009, le tarif passe à 24 centimes en 2014 (pour une installation de 100 KW sur un toit).

Coût de démantèlement des centrales nucléaires et de gestion des déchets radioactifs

Dans une petite étude économique, j'ai pu démontrer que les paramètres de capitalisation des fonds de démantèlement et de gestions des déchets étaient complètement faux. Actuellement, le "taux de couverture", par analogie aux caisses de pension, n'est que de 50% environ. De ce fait, il est nécessaire, au minimum, de doubler les cotisations des exploitants à ces fonds. A défaut, c'est le contribuable qui payera la note, ce qui représente une forme de subvention du nucléaire. Cette étude, présentée en conférence de presse en avril par le PS, a eu un certain écho. Entretemps, le département de Mme. Leuthard a mis en consultation une augmentation substantielle des cotisations.

Swissolar: CCT pour le solaire et Masterplan pour le solaire thermique

La présidence de Swissolar, l'association regroupant plus de 450 entreprises de la branche, m'a passablement occupé. Outre le management de l'association et la question des tarifs photovoltaïques évoqués ci-dessus, deux projets importants ont abouti:

- Swissolar rejoint la convention collective des techniques du bâtiment. Cet élargissement, qui sera bientôt déclaré de force obligatoire pour la branche, protégera les entreprises d'installation solaire et leurs salariés contre le dumping salarial.
- Swissolar a élaboré un Master-plan pour relancer la croissance du secteur de l'énergie solaire thermique (chauffage, eau chaude et processus industriels).

Association Transport et environnement (ATE)

En 2013, la vice-présidence de l'ATE suisse s'est révélée particulièrement intensive, puisque que, suite au départ de la Présidente Franziska Teuscher, élue à la municipalité de Berne, j'ai assuré l'intérim pendant 4 mois. J'ai notamment dû présider la commission d'évaluation des candidatures. Au terme

de ce processus, l'assemblée des délégués a élu notre camarade Evi Allemann à la présidence. Outre le suivi politique des dossiers ci-dessus, il a fallu mettre en place le fonctionnement avec la nouvelle co-direction, entrée en fonction en décembre 2012.

Fiscalité

Les manœuvres néolibérales autour de la fiscalité des entreprises pourraient aboutir à une perte annuelle récurrente de 3 à 5 milliards pour les cantons et les communes. Pour contrer ce désastre et la politique de dumping fiscal qui va avec, j'ai préparé un projet d'initiative populaire "Pour une imposition équitables des entreprises". Ce projet est un des projets soumis à l'AD de mars 2014 du PSS. Il vise à fixer un socle minimum d'imposition des entreprises dans toute la Suisse et à répartir équitablement ces rentrées entre les cantons.

Vice-présidence du groupe

La vice-présidence du Groupe s'est révélée une activité très intensive et variée pendant les sessions. L'appui de la forte délégation socialiste vaudoise m'est d'une grande aide dans cette tâche.

Autre dossiers

Autres rapports de commission

Postulat CEATE-CN. Mesures concernant le logement (dans le cadre de la libre-circulation des personnes, postulat accepté, 12.3662)

Motion Baumann Isidor. Exonération partielle de l'impôt sur les huiles minérales pour les engins de damage des pistes de ski (Perdu = motion acceptée. 12.4203)

Motion Fournier Jean-René. Approvisionnement en énergie et renouvellement du réseau de transport à haute tension par une répartition des charges (le plénum a accepté la version modifiée proposée par la commission, 12.3843).

Autres interventions au plénum

Arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales et vignette autoroutière. (12.018)

- Pour éviter le cumul de deux autoroutes à Morges: une à travers la ville et une nouvelle au nord. Autrement dit: si l'on construit le contournement (essentiellement en souterrain), c'est pour libérer la ville de la balafre historique.
- Pour essayer, dans un premier temps, de limiter à Fr 70.- le nouveau prix de la vignette, au lieu des 100.- proposés. Dans un deuxième temps, je me suis rallié aux Fr. 100.- à titre de compromis, en échange d'un ralliement du centre-droite au projet ferroviaire FAIF évoqué plus haut.
- Dans la campagne référendaire, je me suis tenu en retrait, car le projet ne m'enthousiasmait plus, mais pas au point de voter non.

Initiative parlementaire CEATE-CN. Agro carburants. Prise en compte des effets indirects (09.499). Le plénum a accepté ce projet visant à éviter que l'alimentation des réservoirs de voiture ne se fasse au détriment de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement. J'avais élaboré ce texte en tant que président de la sous-commission.

Initiative parlementaire Buttet Yannick. Renforcer la solidarité confédérale (en soutien, pour une session spéciale en Valais ; accepté au CN, refusé au CE, 12.431).

Initiative pour les familles. Déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants. Initiative populaire (Au plénum et durant la campagne de votation de novembre 2013, no 12.068).

Place financière conforme aux règles de la fiscalité et échange automatique d'informations (intervenu en faveur de la motion PS– Une base solide et saine pour l'avenir de la place financière suisse. Motion rejetée même si l'histoire nous donne raison 12.3780).

Motion Noser Ruedi. Coûts de désaffectation des centrales nucléaires et coûts de gestion des déchets. Imputation selon le principe de causalité (en soutien, perdu, 11.3996).

Pour la protection de salaires équitables (Initiative populaire sur les salaires minimums 13.014).

Construction et financement d'un corridor de 4 mètres sur les tronçons d'accès à la NLFA au Saint-Gothard (en soutien, projet accepté 13.045).

Déposé les interventions suivantes

Question: Avantage d'une grande stabilité du cours de change entre le franc et l'euro 13.5422

Interpellation: Les prérogatives de l'Inspectorat de la sécurité nucléaire sont-elles suffisantes pour imposer la mise en œuvre de mesures de sécurité? 13.4028

Interpellation: réforme de l'imposition des entreprises. Impact d'éventuelles compensations 13.3574

Initiative parlementaire: Pour un rééquilibrage du fédéralisme (rejeté en commission, pas encore traité au plénum) 13.417

Initiative parlementaire: Taxes d'études équitables dans les EPF 13.405 (Cette initiative a permis le blocage du doublement des taxes d'études dans les écoles polytechniques fédérales. Je l'ai retirée au profit d'une motion de commission 13.4008 : EPF. Taxes d'études équitables). Lien vers mon discours à l'AG du PSS du 20.6.2013

Conférences et articles

www.roger-nordmann.ch

A signaler plusieurs articles sur la question européenne

Jean Christophe Schwaab

Révision de la loi sur les poursuites et faillites (droit de l'assainissement) – plans sociaux (rapporteur de commission)

Cet important paquet législatif contient une des rares avancées majeures en matière de droit du travail de ces dernières années: l'obligation de conclure un plan social dans les grandes entreprises dès 250 salariés. Cependant, étant donné que ce progrès repose sur un compromis (contrepartie: suppression de l'obligation de reprise du personnel en cas de faillite), le risque était gros que la réforme se fasse au détriment des travailleurs, c'est-à-dire sans les plans sociaux. Le PS a d'abord œuvré avec succès pour une non-entrée en matière lors du premier vote d'entrée en matière au Conseil national (dont je ne faisais alors pas partie), histoire d'indiquer le tarif au centre-droit; s'il voulait que le nouveau droit de l'assainissement, qui doit faciliter le sauvetage d'entreprise en difficultés, aboutisse, cela devrait se faire avec le PS, qui ne soutiendrait pas la réforme sans les plans sociaux. Avec la nouvelle législature et le recul du PLR et de l'UDC, totalement opposés aux plans sociaux, le groupe PS s'est démené avec succès pour que le compromis passe la rampe jusqu'en conférence de conciliation. La réforme est entrée en vigueur au premier janvier 2014.

Protection des données – scandale de l'espionnage par la NSA – politique numérique

Malgré le tollé provoqué par la révélation par M. Snowden de l'espionnage de centaines de milliers de simples citoyens, en Suisse aussi, par les services secrets étatsuniens (avec la complicité des multinationales de l'internet), il n'y a eu que le PS et les Verts pour réagir, face à ces violations flagrantes de la souveraineté et de la protection des données. Plusieurs élus socialistes dont votre serviteur ont suivi l'affaire de près et déposé plusieurs interventions parlementaires, visant notamment à clarifier, puis interrompre les relations de notre pays avec la NSA, à améliorer le contrôle démocratique des services de renseignement, à accorder l'asile aux dénonciateurs comme M. Snowden et à renforcer la protection des données au niveau international.

Je me suis en outre engagé pour un renforcement de la protection des données et ai déposé plusieurs interventions parlementaires sur le sujet, notamment pour un droit d'action collective en cas de violation de la protection des données, contre l'usurpation d'identité ou pour la protection des données dès la conception (*privacy by design*) et par défaut (*privacy by default*).

J'ai enfin été le premier parlementaire à m'intéresser à la monnaie virtuelle « bitcoin » et fait passer un postulat demandant au Conseil fédéral d'en analyser les risques (en particulier: bulle spéculative, blanchiment, financement d'activités illégales).

Service public

J'ai suivi deux affaires liées à la défense du service public: j'ai interrogé le Conseil fédéral sur les risques de voir les grandes installations de production électrique, en particulier les barrages, tomber en mains étrangères et sur la comptabilité «créative» de la Poste qui aurait été utilisée pour justifier les fermetures d'agences. Cette dernière intervention s'est faite en collaboration étroite avec le PSV, en particulier les interventions des sections contre les fermetures d'offices postaux, qui se sont malheureusement multipliées.

Vote électronique

Avec Balthasar Glättli (V/ZH), Isabelle Chevalley (VL/VD) et Lukas Reimann (UDC/SG), j'ai cosigné deux motions pour calmer un peu la frénésie de l'introduction à la hussarde du vote électronique et augmenter la sécurité et la transparence de ce genre de scrutins. Avec un premier succès, le net rejet de cette motion, qui souhaitait aller plus vite que la musique malgré les failles avérées des systèmes actuels de vote par internet. Au sein du groupe PS, un débat a été organisé avec la chancellerie fédérale et des experts, favorables et opposés au vote par internet.

Soutien aux médias

Avec Matthias Aebischer (BE), nous sommes désormais les porte-parole du PSS en matière de politique de soutien aux médias. Suite à la présentation d'une prise de position détaillée rédigée par Hans-Jürg Fehr et la commission spécialisée du parti, nous avons déposé plusieurs interpellations pour baliser le terrain d'une grande réforme pour renforcer l'indépendance et la qualité des médias.

Réforme du droit des sanctions (jours-amendes) (rapporteur de commission)

Ce dossier n'est pas encore sous toit, mais le PS, grâce notamment à Carlo Sommaruga (GE) et Daniel Jositsch (ZH), a su résister aux sirènes du populisme pénal et a pu obtenir un compromis équilibré, qui maintient le système des jours-amendes, mais en l'adaptant en permettant au juge de renoncer au sursis et de prononcer aussi des peines privatives de liberté lorsqu'une peine pécuniaire avec sursis n'aurait aucun effet dissuasif. La délégation PS au sein de la CAJU est parvenue d'une part à temporiser pour attendre que les charges médiatiques (notamment en Romandie) contre les jours-amendes, accusés à tort de tous les maux, se calment. D'autre part, elle a fait en sorte que le système actuel, qui a fait ses preuves, soit conservé dans ses grandes lignes et ainsi contré les velléités de l'UDC et du PLR de faire table-rase, soit pour réinstaurer le système archaïque de la prison pour tous, soit pour supprimer la peine pécuniaire avec sursis, malgré son utilité avérée.

Tutelles/curatelles: les jours de la gabegie vaudoise sont comptés!

Mon initiative parlementaires pour supprimer les curatelles (tutelles) imposées n'a pas encore totalement été couronnée de succès, mais c'est en bonne voie: la CAJ-N a accepté de donner suite à mon initiative parlementaire et la CAJ-E l'a suivie. Désormais, un projet concret devra être préparé, puis mis en consultation (probablement au premier semestre 2014). Vu le nombre impressionnant de réactions positives reçues, c'est vraiment un sujet qui tient à cœur à de très nombreux Vaudois et Vaudoises.

Mise en conformité de la place financière suisse avec les règles internationales anti-blanchiment (rapporteur de commission)

La Suisse a fait un (petit) pas de plus vers une meilleure conformité de sa place financière avec les règles du GAFI. La nouvelle loi met en conformité notre législation anti-blanchiment avec les règles dites «Egmont», qui permettent l'échange de renseignements financiers en cas de soupçon de blanchiment d'argent. Une brèche de plus dans le secret bancaire !

Mise en œuvre de l'initiative « contre les rémunérations abusives »

Avec Susanne Leutenegger-Oberholzer, nous avons préparé une prise de position du PSS pour une mise en œuvre rapide de l'initiative dite «Minder» ainsi que de nouvelles mesures pour limiter les salaires abusifs. Nous avons ensuite œuvré d'entente avec Simonetta Sommaruga pour que les chambres renvoient au Conseil fédéral ce qui reste de la révision du droit de la société anonyme, lui permettant d'une part de mettre en œuvre largement l'initiative, mais aussi d'y introduire d'autres

revendications du PS (égalité des sexes dans les conseils d'administration, suppression de l'action au porteur, mesures contre les actionnaires-prédateurs, etc.).

Et pour finir...

En cette fin d'année, le bureau m'a désigné comme vice-président de la commission des affaires juridiques pour deux ans. Comme le veut l'usage, je devrais donc présider cette commission en 2016-2017, pour autant que je sois réélu fin 2015.

Eric Voruz

On pourrait penser qu'avec seulement 4 interpellations ou questions déposées en 2013 « je me la coule douce ». Certes, à côté des nombreuses motions/interpellations/questions posées par certains de nos camarades, cela pourrait être le cas. Seulement voilà, tout dépend dans quelles commissions nous faisons partie, quelles sont les « lobbies » auxquels nous appartenons – ou pas – bref, tout dépend aussi de nos capacités à entretenir des liens avec divers milieux, connus ou pas. Il faut dire aussi que lorsque le Conseil fédéral répond à nos interventions, c'est d'abord par écrit directement à l'intervenant-e qui doit faire savoir si il/elle est d'accord, partiellement d'accord ou pas d'accord du tout avec la réponse donnée. Si l'on n'est pas d'accord avec cette dernière, en principe il y a discussion et vote en plénière. En principe, car en ce qui me concerne, j'ai constaté qu'après 2 ans, il y a eu « classement vertical »...sans discussion !!

Dans le classement de 24 heures, je peux être fier que mes camarades vaudoises et vaudois soient si bien placés. Mais il faut toujours quelqu'un pour fermer la marche et dire « la fête est finie ». Et je suis l'un de ceux-là...

Ceci dit, et pour contredire mes propos ci-dessus, mes activités ont été nombreuses, d'autant plus que je suis également membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et par là, membre de la Commission des migrations, de l'asile et des personnes déplacées. J'y reviens plus loin. Faire partie de la Commission de politique de sécurité du CN (CPS) n'attire pas outre l'attention du PS...et de la presse. Membre du CN ne veut pas dire « se la couler douce ». Et j'estime qu'il y a du boulot dans cette commission, même si parfois les positions prises par la délégation PS ne plaisent pas toujours au Groupe. Cependant, dire toujours « non », c'est prêcher dans le désert et il faut reconnaître que l'armée existe et qu'il y a des hommes et des femmes qui y travaillent ou assument des missions que nous ne devons pas ignorer. Je suis certain que si le PS était majoritaire au Conseil fédéral, il ne ferait pas autrement. On le voit aussi en matière de l'asile depuis que Simonetta Sommaruga est cheffe du DFJP...

Bien sûr en cette année 2013, « l'affaire du Gripen » a usé la moitié de notre temps. Les tergiversations du CF Maurer et de la droite sur cette affaire ont compliqué le travail de la CPS...mais finalement, arrange la position du PS pour refuser, en votation populaire, l'achat de ces Gripen.

Là où il faut aussi « bagarrer » c'est contre la vision archaïque des responsables de l'armée qui pensent toujours à une armée pléthorique, obtenant du matériel lourd (chars blindés, artillerie...et vélos électriques entre autres) au lieu de voir l'avenir dont les risques (cyberrisques) sont totalement à l'opposé d'une invasion suspecte venant d'un pays limitrophe. Ah oui c'est vrai, il y a eu un exercice militaire qui devait prévenir d'une invasion de chômeurs français face à la crise économique que subit malheureusement la France et autres pays européens. Mais tout de même !...

J'en viens maintenant au Conseil de l'Europe. Depuis quelques mois, la Commission des migrations, de l'asile et des personnes déplacées de l'APCE m'a chargé de présenter un rapport dont le thème est « la réinstallation des réfugiés : un outil efficace pour une plus grande solidarité en Europe ». Avec l'efficacité du travail du secrétariat de la commission, j'ai pu déjà présenter un 1^{er} jet mais il doit être encore peaufiné en vue de préparer une résolution/recommandation que je devrai défendre à l'APCE en vue de les transmettre aux gouvernements des pays membres. Ainsi, en 2013, j'ai eu de nombreux entretiens avec des instances gouvernementales (le vice-directeur de l'ODM et le conseiller d'Etat bernois, responsable de l'office cantonal de la population et des migrations, le centre de rétention à Zurich, le HCR-ONU à Genève) et non gouvernementales (OSAR, Fédération des Eglises protestantes, l'Armée du Salut, Caritas entre autres). C'est au courant de l'année 2014 que mon rapport sera présenté à l'APCE.

Voilà ce que j'ai à dire et finalement, cela n'est pas si mal. La voiture balais a aussi son utilité. Et travailler avec les camarades aussi compétentes et compétents de la délégation PS vaudoise, c'est une aubaine ! Avec elles et eux, j'apprends tous les jours quelque chose de plus !

3.2. Conseil des Etats

Géraldine Savary

Membre des commissions suivantes:

- Commission des transports et télécommunications
- Commission de la science, éducation et culture
- Commission des affaires juridiques
- Commission de sécurité militaire

De nombreux dossiers ont ainsi été négociés. Parmi les plus importants:

Commission des transports et télécommunications

- Fonds d'infrastructure ferroviaire (FAIF). Je me suis engagée pour que soit accepté le fonds d'infrastructure ferroviaire. Doté d'un montant initial de 3.5 milliards, nous avons réussi à doubler la somme consacrée aux investissements pour le rail. Plus important, j'ai défendu avec succès les contributions pour la Suisse romande alors qu'une fronde de 16 cantons alémaniques s'était organisée pour s'y opposer. Au final, le projet, accepté en votations populaires le 9 février dernier, a consacré ces efforts.
- Sécurité du réseau ferroviaire et conditions de travail des cheminots. L'accident de train à Granges-Marnand a montré que les conditions de travail du personnel des chemins de fer s'étaient péjorées ces dernières années. Je suis intervenue, tant en commission qu'au plenum, pour qu'un bilan soit fait des mesures à prendre et que soient mieux écoutés les revendications du personnel.
- Vignette à 100 francs. J'ai soutenu et défendu en votations populaires l'augmentation de la vignette autoroutière. Ainsi que, ceci étant lié, le financement des études et des planifications pour le contournement de Morges.
- Deuxième tube au Gothard. Je me suis engagée avec vigueur pour que le Conseil fédéral renonce à la construction d'un deuxième tube autoroutier au Gothard, ainsi qu'en commission parlementaire.

Commission de la science, éducation et culture

- Loi sur la formation continue. Je défends, comme actuelle présidente de la commission, la formation continue qui profite aussi aux personnes les moins formées.
- Je me suis battue pour que les montants destinés aux Hautes Ecoles sises dans le canton de Vaud soient augmentés.
- Je travaille à la réforme de la loi sur la procréation médicalement assistée afin de permettre le diagnostic préimplantatoire.

Commission des affaires juridiques

- J'ai œuvré pour l'introduction de l'autorité parentale conjointe.
- Je me suis engagée pour l'initiative Minder et sa concrétisation dans le droit de la société anonyme.
- Je m'engage pour une loi sur la surveillance de télécommunications qui allège la charge financière des cantons.

- Je défends la position du parti socialiste vaudois et les particularités de l'insécurité transfrontalière dans le cadre du droit des sanctions.
- Je me suis battue avec succès pour Swissness, la protection des consommateurs et des paysans.

Commission de la sécurité militaire

- Je me suis activement engagée contre l'achat des Gripen.
- J'ai interpellé le conseil fédéral sur la manière dont sont gérés les services de renseignements ainsi que sur leurs liens avec la NSA.

4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PSS

Gaétan Nanchen

Les délégué-e-s du PSV dans les organes du PSS ont participé en 2013 à 3 assemblées des délégué-es.

Assemblées des délégué-e-s

Le 2 mars 2013 a eu lieu l'AD de Soleure. Le PSS y a pris ses recommandations de vote pour les votations du 9 juin et a pris position en soutien à l'initiative AVSplus lancée par l'Union syndicale suisse (USS).

L'AD du 29 juin à Fribourg a adopté une résolution intitulée « Un programme pour plus de justice sociale », qui résume le programme du parti pour plus de justice sociale, soit une série de cinq initiatives populaires sur lesquelles le peuple suisse devra bientôt se prononcer. Elle a pris ensuite position à la quasi-unanimité pour la 1:12 et a donné ses recommandations de vote pour les votations. Enfin, l'AD a décidé de recommander au Comité d'initiative de retirer l'initiative « cleantech » sous conditions, considérant que le traitement parlementaire du contre-projet indirect reprenait les objectifs centraux du texte.

Enfin, l'AD du 26 octobre à Baden a pris position sur les votations du 24 novembre 2013 avec un débat sur la question de la vignette : le OUI l'emporte de justesse, mais l'AD décide ensuite de laisser la liberté de vote. L'AD a rejeté ensuite les initiatives UDC « Pour les familles » et « Contre l'immigration de masse ». Ensuite a lieu un passionnant débat autour de la libre circulation et des mesures d'accompagnement. En effet, l'élargissement de la libre circulation à la Croatie doit pousser le CF à procéder rapidement à une amélioration des mesures d'accompagnement. Le PSS décide au final de ne pas soutenir une nouvelle extension de la libre circulation des personnes, en particulier à l'égard de la Croatie, sans une prise en compte des revendications présentées dans le texte du Comité directeur.

En plus des délégué-e-s au PS Suisse, Stéphane Montangero représente le PS vaudois au comité directeur du PS Suisse.

Le PSV remercie tou-te-s ses délégué-e-s pour leur engagement à travers toute la Suisse pour défendre ses positions.

5. Rapport de la JSV

Secrétaire: Joël Waeger

L'année 2013 a été marquée par l'aboutissement de la récolte de signatures pour l'initiative populaire fédérale « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » et, bien évidemment, par la campagne relative à l'initiative 1:12 pour des salaires équitables. Ces projets n'ont par ailleurs pas empêché la JSV d'occuper le terrain politique dans d'autres domaines.

Référendums, initiatives et pétitions

En près de onze mois, la JSS et ses alliés ont récolté plus de 130'000 signatures pour **l'initiative contre la spéculation sur les denrées alimentaires**. La JSV a activement participé à ce succès en organisant de nombreuses récoltes à travers le canton et en récoltant plus de 6'300 signatures.

Début 2013, la JSV a lancé une récolte de signatures pour modifier la LEDP et adressera prochainement sa **pétition** aux députées et députés du Grand Conseil vaudois **pour un financement des partis réglementé, transparent et juste**. Par ailleurs, la récolte en faveur de la pétition se poursuivra encore le premier semestre de l'année 2014.

Enfin, la JSV a organisé de nombreuses actions et a été présente dans les différents stands des sections PS locales pour mener campagne pour **l'initiative 1:12**. Des actions en tout genre ont été organisées à travers la Suisse, comme l'action « caddie » qui consistait à comparer le contenu du caddie d'un patron et celui d'un employé. De nombreuses collaborations ont été effectives entre les différentes sections romandes et suisse-allemandes et qui ont eu pour conséquence un impact accru et une coordination améliorée.

Votations

La JSV s'est notamment engagée dans la campagne visant à soutenir le référendum contre le durcissement de la loi sur l'asile, dans celle du oui à l'initiative du GSSA pour la suppression du service militaire obligatoire et récolte des signatures pour le référendum contre les nouveaux avions de combat.

Si ces sujets tenaient particulièrement à cœur à la JSV, elle a également soutenu par sa présence sur les stands les différentes votations populaires votées en 2013, à savoir la LAT, la loi sur la politique familiale, l'initiative Minder, le NON à la libéralisation des heures d'ouverture des shops et des stations-service et le NON à l'initiative pour les familles.

Militantisme

En janvier, une délégation de la JSV s'est rendue à Davos pour **l'Occupy WEF**.

Comme chaque année, la JSV a pris part aux **célébrations du 1^{er} mai** et y a tenu un stand.

La JSV était présente le 15 avril 2013 à la manifestation contre le sommet des affameurs et le pillage des matières premières, qui a défilé de la place St-François jusqu'aux portes du Beau Rivage Palace, à Lausanne.

La JSV a été particulièrement visible sur les réseaux sociaux, notamment Twitter et Facebook, pour défendre ses combats. Elle a également utilisé ces plateformes pour diffuser ses vidéos de campagnes 1:12 et autres images buzz.

Interne

Lors de nos AG, nous avons notamment reçu Julien Cart et Gabriel Barta de l'association BIEN-Suisse pour nous présenter l'initiative pour un revenu de base inconditionnel, et Xavier Company, des Jeunes Verts, pour nous parler de la prochaine votation sur le FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire).

Début mai, nous avons participé au **camp des JS romandes** aux Diablerets, à l'occasion duquel nous avons parlé économie à l'occasion d'un workshop avec Samuel Bendahan et Achille Karangwa et démocratie avec le maître assistant Antoine Chollet. Nous en avons également profité pour nous entraîner aux débats et pour prendre un véritable cours d'expression en public avec Vincent Brayer.

De nombreux vaudois se sont également rendus au **camp d'été** organisé par la JS Suisse à Chandolin (VS). De nombreux workshops sur des thèmes divers nous ont permis de mieux situer l'idéologie socialiste en Suisse, de nous préparer à la campagne pour l'initiative 1:12, et de nous former sur de nombreux thèmes économiques et socioculturels. Un workshop bilingue était également mis en place afin de toujours rapprocher davantage les sections francophones et germanophones

La JSV compte à l'heure actuelle 91 membres, soit 13 de plus que l'an dernier.

Le présent rapport d'activité a été adopté le 2 décembre 2013 par le bureau de la JSV et a été proposé à l'Assemblée Ordinaire le 7 décembre 2013.

6. Organes dirigeants et administration du PSV

6.1. Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni lors de 19 séances en 2013. Le thème qui a parcouru l'année fut le projet d'initiative du PSV intitulée « Pour alléger les primes d'assurance-maladie ».

Passage en revue des départements

Le Comité directeur a profité de la présence de ses Conseillers-ères d'Etat pour passer en revue les Départements en main du PS. Ainsi, Anne-Catherine Lyon, Nuria Gorrite et Pierre-Yves Maillard ont, chacun à leur tour, durant une séance, présenté leur département, les axes de développement, les projets en cours ou à venir. Ces séances furent très riches et importantes pour les membres du Comité directeur, car elles ont permis de mettre à niveau les connaissances.

Votations 2013

La stratégie et l'engagement du PSV dans les différentes campagnes de votation ont été décidés par le Comité directeur. Les engagements financiers les plus importants furent pour la campagne 1:12 où le PSV était leader de la campagne en compagnie de la Jeunesse socialiste vaudoise et pour le référendum contre la loi sur le travail (Ltr) concernant l'extension des horaires d'ouverture. Lors de la récolte de signatures pour le référendum contre la modification de la Ltr, le Comité directeur a approuvé la réalisation d'un tract à destination des petits commerces, dans le but de toucher une population qui n'a pas forcément l'impression d'être défendue par le PS. Ce tract a permis de nouer des contacts avec des petits commerçants.

Dossiers thématiques

Diverses thématiques politiques ont traversé l'année 2013. **La santé** a été très présente. La question des primes d'assurance-maladie payées en trop par les Vaudois-es a occupé le Comité directeur durant le premier semestre. Une stratégie a été mise en place : une récolte de signatures par le biais d'une pétition, puis un dépôt de ces signatures à Berne. Cette action connut un grand succès populaire avec plus de 56'000 signatures récoltées dans toute la Suisse.

L'initiative "Pour alléger les primes d'assurance-maladie" a été largement discutée afin de définir les axes, valider le texte, les visuels et la forme de la campagne de récolte de signatures. Alors que celle-ci était prévue pour la fin de l'été 2013, le changement de mode de validation des initiatives a repoussé cette récolte en 2014. En effet, à la suite de l'acceptation par les Vaudois-es en juin 2013 de la modification de la LEDP, la validation des initiatives se fait à présent avant la récolte. Or, le Canton et le Département en charge des droits politiques n'ont pas suffisamment anticipé le résultat et ses conséquences, et n'ont pas été à même de valider notre initiative dans les délais souhaités. Ainsi, selon le calendrier du Canton, la récolte aurait dû débuter en octobre 2013, ce qui n'était de loin pas idéal en raison d'une part de la météo durant les mois d'hiver et de l'autre de la période des Fêtes de fin d'année. Le Comité directeur a donc décidé de repousser le lancement au mois de mars 2014.

Le Comité directeur a également décidé de soutenir l'initiative « Soins dentaires » lancée par La Gauche qui a pour but de créer une assurance obligatoire pour tous pour la prise en charge des soins dentaires. Dans un premier temps, le Comité directeur avait décidé de ne pas soutenir cette initiative car elle comportait certains aspects juridiques controversés. Le PSV a attendu la validation par le Canton avant de rejoindre officiellement le comité.

La question de la recapitalisation de la **caisse de pension de l'Etat de Vaud** a également occupé un grand nombre de séances, puisque Pierre-Yves Maillard, qui menait les négociations avec les syndicats, et Nuria Gorrite en charge du SPEV, ont informé en détail et régulièrement le Comité directeur des avancements des discussions. Les membres du Comité directeur ont ainsi pu se rendre

compte de l'ampleur des montants en jeu et comprendre la stratégie fine et le peu de marge de manoeuvre de notre Conseil d'Etat de gauche, forcé par une loi votée au niveau fédéral suite à la motion du Libéral vaudois Serge Beck, de recapitaliser la caisse de pensions. Le Comité directeur a, en outre, auditionné le syndicat SUD qui a demandé à être reçu par le PSV sur ce sujet.

Autre sujet qui a parcouru l'année 2013 fut la mise en œuvre de **la LEO**. Notre Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon est venue plusieurs fois expliquer le déroulement de l'application de la LEO avec les quelques difficultés rencontrées sur le terrain. La LEO, ayant été une votation importante pour le PS en 2012, son application a suscité l'intérêt du Comité directeur.

La fiscalité a été débattue au Comité directeur. La pression de l'UE sur les questions fiscales impose au PSV d'avoir une position claire, d'autant plus que le Canton a, durant de nombreuses années, accueilli plusieurs entreprises étrangères au bénéfice de statuts spéciaux. Il est donc important d'avoir une vision socialiste de ces questions. Un groupe de travail s'est formé et a travaillé sur un papier de position.

En matière de **migration**, le Comité directeur s'est penché sur la nouvelle loi sur l'asile, puisque le référendum, non soutenu par le PSV, a abouti et qu'un vote populaire a eu lieu. Le vote populaire a donné un résultat sans appel qui a confirmé les craintes du Comité directeur au moment du lancement du référendum : un plébiscite pour des durcissements qui entraîneront au Parlement de nouveaux durcissements lors des prochaines révisions.

Le Comité directeur a également soutenu et promu la stratégie de proposer un contre-projet à l'initiative de Franz Weber **Sauver Lavaux III**. Pour avoir une vision claire de la situation, le Comité directeur a auditionné Jean-Michel Piguet, président de la CATTI ainsi que Monique Waeber et Jean Christophe Schwaab, représentants des régions concernées (Lutry et Cully). Face à cette initiative dangereuse, l'option de proposer un contre-projet a été privilégiée à celle de ne rien proposer du tout.

Le Comité directeur a engagé le PSV dans le **Collectif contre la spéculation sur les biens alimentaires**, qui s'est formé contre le sommet matière premières organisé à Lausanne et regroupant toutes les sociétés internationales faisant du commerce et de la spéculation sur les matières premières. Un forum a été organisé à Lausanne avec la présence d'un stand PS/JS où s'est déroulée une manifestation qui a eu un large succès. Toutefois, certains groupuscules n'ont pas respecté les directives de la manifestation qui a été très proche de dégénérer et qui, malheureusement, a éclipsé le message que le PS et d'autres groupes voulaient faire passer.

Enfin, le Comité directeur auditionné à plusieurs reprises de nombreux candidat-e-s juges pour les élections au **Tribunal cantonal**.

Gestion

Suite à la démission du secrétaire général, Arnaud Bouverat, que le Comité directeur remercie encore une fois chaleureusement pour l'énorme travail accompli, il a nommé une commission du personnel pour procéder à la sélection des candidat-e-s au poste. Suite aux auditions, la commission du personnel a présenté le secrétaire général adjoint, Gaétan Nanchen, qui a été nommé à l'unanimité par le Comité directeur. A la suite de la demande du nouveau secrétaire général, le Comité directeur a décidé d'augmenter son taux de travail à 90% (80% précédemment). Il a fallu ensuite procéder à de nouvelles démarches pour trouver un-e nouveau-elle secrétaire général-e adjoint-e. A la suite des auditions, la candidature de Chiara Storari a été présentée par la commission du personnel puis acceptée par le Comité directeur. Chiara Storari a été engagée à 50% en juillet et en août 2013, puis à 80% dès septembre 2013.

Durant l'été 2013, la secrétaire administrative et comptable, Stéphanie Bassi, a annoncé sa grossesse et son congé maternité de septembre 2013 à mars 2014. A nouveau, il a fallu procéder à des auditions pour trouver une remplaçante. Lena Pellegrini a été choisie par le Comité directeur.

Le PSV a également engagé un archiviste indépendant, Vincent Bezençon, membre de la section de Lausanne, pour traiter les archives du PSV couvrant une période de 1992 à 2005, c'est-à-dire la date du dernier versement aux archives cantonales à celle de l'entrée en fonction d'Arnaud Bouverat. Le PSV a également engagé une stagiaire à 100%, Charlotte Gabriel, membre de la section de Gland et vice-présidente de la JS Suisse, pour soutenir le secrétariat lors de la campagne 1:12 et pour la préparation du lancement de l'initiative cantonale. Le PSS a co-financé cet engagement.

Le Comité directeur a, en outre, approuvé la transformation du Socialistes-Info en Points-Info. Le rôle de ce dernier est similaire, mais il est intégré dans le Points Forts, car la suppression de la subvention,

liée à la modification des critères de l'aide à la presse, ne permettait plus d'avoir une publication indépendante.

Le Comité directeur a également pris acte des démêlés juridiques entre l'épouse du député Nicolas Mattenberger et leur femme de ménage. Il a souscrit à l'action énergique de la présidence demandant au député de trouver le plus rapidement possible une solution pour que cette situation ne nuise pas à l'image du parti socialiste. L'affaire a ainsi pu rapidement être classée.

En outre, le Comité directeur a pris la décision d'envoyer une lettre faisant office de blâme au député Marc Oran, suite à son attitude lors du rassemblement de la loi sur les chiens, où il a violé le secret de fonction de député. Ces critiques ont amené le député Marc Oran à démissionner du groupe socialiste, ainsi que du PSV.

A la demande de la section de Lonay, le Comité directeur a discuté de l'opportunité de créer une nouvelle section « couronne morgienne » regroupant l'ouest et l'est morgien. Actuellement, l'ouest morgien est intégré à la section Morges. Après discussion, le Comité directeur a opté pour laisser la région s'autogérer. Il leur a été indiqué qu'à terme il semblait opportun de créer des sections partout où il y avait des conseils communaux élus à la proportionnelle, d'autant plus que les enjeux entre l'est et l'ouest morgien peuvent être différents, voire divergents.

PSSuisse

Le PSV a été actif sur la consultation des initiatives du PSS. Les propositions du PSS ont été largement discutées avant d'être présentées lors d'un congrès extraordinaire. Les préférences du Comité directeur (taxe sur les transactions financières et transparence du financement des partis politiques) ont été confirmées par le congrès du PSV.

En outre, l'extension de la libre circulation à la Croatie a fait l'objet d'un débat interne et la position de durcir le ton face à la droite en exprimant un non-soutien si les mesures d'accompagnements n'étaient pas améliorées, a été soutenue.

6.2. Comités cantonaux

Comité cantonal

Jeudi 12 décembre 2013 - Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Comité
2. Mots de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandations de vote des votations du 9 février 2014
Votations fédérales
 - 5.1 Initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base»
par Rebecca Ruiz, députée
 - 5.2 Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire
par Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, et Valérie Schwaar, députée
 - 5.3 Initiative populaire «Contre l'immigration de masse»
par Cesla Amarelle, conseillère nationale
6. Résolutions
7. Divers
8. Réponses aux questions des sections
9. Clôture

6.3. Congrès

Congrès extraordinaire

Jeudi 10 janvier 2013 – Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
2. Mot de bienvenue
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Référendum sur les horaires d'ouvertures des stations-services
Ada Marra, conseillère nationale
6. Recommandation de vote des votations fédérales du 3 mars
 - 6.1. Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale
Nuria Gorrite, conseillère d'Etat
 - 6.2. Initiative populaire du 26 février 2008 «contre les rémunérations abusives»
Jean Christophe Schwaab, conseiller national
 - 6.3. Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)
Roger Nordmann, conseiller national
7. Primes d'assurance-maladie et pouvoir d'achat des Vaudois-es
Nicolas Rochat, président du groupe GC et Stéphane Montangero, vice-président du PSV
8. Résolutions
9. Réponses aux questions des sections
10. Divers
11. Clôture

Congrès ordinaire

Samedi 23 mars 2013 – Villeneuve

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mot de bienvenue des autorités
Patricia Dominique Lachat, syndique de Villeneuve
3. Mot de bienvenue du président de la section
Dominique Pythoud
4. Election des scrutatrices et scrutateurs
5. Informations et communications
6. Rapport/discours de Jean-Michel Favez, président du PSV
7. Elections statutaires
 - 7.1. Election des vices-président-e-s du PSV
 - 7.2. Election des vérificateurs de comptes
8. Rapport de gestion 2012
 - 8.1. De gestion du Comité directeur
 - 8.2. Du Groupe socialiste du Grand Conseil
 - 8.3. Du Groupe des socialistes élu-e-s aux Chambres fédérales
 - 8.4. Des délégué-e-s du PSV dans les organes du PSS
 - 8.5. De la Jeunesse socialiste vaudoise
 - 8.6. Comptes 2012 du PSV
 - 8.7. Rapport des vérificateurs-trices des comptes
9. Initiative AVSplus
Michel Béguelin, président de la commission des retraité-e-s de l'USS
10. Recommandations de vote pour les votations fédérales et cantonales du 9 juin 2013
 - 10.1. Initiative « Election du Conseil fédéral par le peuple »
 - 10.2. Référendum sur la loi sur les épidémies
 - 10.3. Référendum sur la loi sur l'asile
 - 10.4. Votations cantonales sur la modification de la Constitution (droits politiques et cour des comptes)

11. Primes d'assurance-maladie et pouvoir d'achat des ménages vaudois-es : stratégie du comité directeur
12. Résolutions
13. Réponses aux questions des sections
14. Divers
15. Clôture

Congrès ordinaire

Mardi 25 juin 2013- Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mot de bienvenue
Jean-Michel Favez, président du PSV
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Initiative « Pour alléger les primes d'assurance-maladie »
Stéphane Montangero, vice-président du PSV
6. Recommandations pour les votations fédérales 2013
 - 6.1. Initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»
Roger Nordmann, conseiller national PS
 - 6.2. Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme
Josiane Aubert, conseillère nationale PS
 - 6.3. Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanal et les commerce (Loi sur le travail, LTr)
Ada Marra, conseillère nationale PS
7. Résolutions
8. Réponses aux questions des sections
9. Divers
10. Clôture

Congrès extraordinaire

Jeudi 3 octobre 2013 - Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mot de bienvenue
Jean-Michel Favez, président du PSV
3. Election des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Présentation des projets d'initiatives du PSS et débat
6. Recommandations pour les votations fédérales 2013
 - 6.1. Initiative populaire du 21 mars 2011 "1:12 - Pour des salaires équitables"
Charlotte Gabriel, vice-présidente de la JSS
 - 6.2. Initiative populaire du 12 juillet 2011 "Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants"
Danielle Pasche, vice-présidente du PSV
 - 6.3. Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutières, LVA)
Géraldine Savary, conseillère aux Etats, vice-présidente du PSS
7. Résolutions
8. Réponses aux questions des sections
9. Divers
10. Clôture

7. Commissions permanentes

7.1. Administration de la justice (CAJU)

Président : Alex Dépraz

La CAJU a abandonné en 2013 son ancienne dénomination de Commission de l'administration de la justice pour devenir la Commission des affaires juridiques, nom qui correspond mieux à son activité principale.

La CAJU a tenu séance les 19 mars, 4 juin et 28 octobre 2013.

Le faible nombre de séances s'explique par un nombre moins important de consultations soumises à la CAJU ainsi que par de nombreuses réunions de la sCAJU en lien avec les élections complémentaires au Tribunal cantonal qui ont nécessité l'implication des membres de la CAJU.

L'essentiel de l'activité de la CAJU a consisté à étudier divers avant-projets de modifications législatives émanant de la Confédération et du Canton. La CAJU a ainsi préparé des projets de détermination à l'intention du Comité directeur sur les objets suivants :

Consultations fédérales (dans le cadre de la réponse du canton) :

- Révision partielle de la loi sur les droits politiques ;
- Loi fédérale sur la collaboration avec des autorités étrangères et la protection de la souveraineté suisse ;
- Mesures visant à garantir une meilleure compatibilité entre le droit international et le droit interne (révision de la Constitution et de la loi sur les droits politiques) ;
- Révision totale de la loi sur les amendes d'ordre (en lien avec la Commission sécurité) ;
- Modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (représentation professionnelle) ;
- Initiative parlementaire. Annulation des commandements de payer injustifiés.

Comme par le passé, les organes dirigeants du PSV ont sollicité à quelques reprises le président de la CAJU sur diverses problématiques de la politique cantonale ou communale.

L'actualité politique cantonale a notamment été marquée en 2013 par le drame de Payerne (le meurtre d'une jeune femme dont le principal suspect est un détenu en fin de peine). Un avis de droit devrait prochainement être rendu sur la portée de la haute surveillance du Tribunal cantonal qui a fait débat. La CAJU n'a pas traité de ce dossier mais se tient naturellement à disposition des organes du PSV pour participer à la réflexion sur cette délicate problématique.

Enfin, on rappelle que, conformément aux règles internes du parti, les candidatures aux élections judiciaires sont examinées par une commission *ad hoc* (sous-commission des candidatures aux élections judiciaires, sCAJU) qui a siégé à plusieurs reprises cette année pour repourvoir différents postes de magistrats cantonaux. Nous renvoyons au rapport de cette dernière pour ces questions.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans remercier l'ensemble des membres de la CAJU pour leur participation aux activités de la Commission ainsi que les organes du PSV pour leur confiance.

7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)

Président : Jean-Yves Schmidhauser

Je rappelle en préambule que la sCAJU, dont l'activité est régie par un règlement datant de 1995 et modifié en 1997 et 2012, est composée des juges ordinaires au Tribunal cantonal vaudois, des juges fédéraux, du président de la Commission des affaires juridiques et de six autres membres désignés par le Comité directeur, sur préavis de la Commission des affaires juridiques.

La sCAJU a pour mission d'examiner les candidatures déposées en vue de l'élection des juges et des juges-suppléants au Tribunal cantonal vaudois, au poste de Procureur général du Canton de Vaud et aux instances judiciaires fédérales, en particulier l'aptitude des candidats à exercer la charge envisagée, tant du point de vue personnel que professionnel. Elle soumet son préavis au Comité directeur.

En 2013, la sCAJU s'est réunie à plusieurs reprises pour préavisier :

- Sur la candidature de notre camarade Christophe MAILLARD, qui a été élu le 19 mars 2013 au poste de juge ordinaire au Tribunal cantonal vaudois.
- Sur trois candidatures dans le cadre de la première mise au concours, en avril 2013, de trois postes de juge cantonal à 100%, 80% et 50%, soit nos camarades Eduardo REDONDO et Danièle HUBER-MAMANE, ainsi que Me Stefan GRAF; la SCAJU a préavisé en faveur de la candidature d'Eduardo REDONDO, préavis qui a été suivi par le Comité directeur. Malheureusement, la candidature d'Eduardo REDONDO n'a finalement pas été retenue par la Commission de présentation du Grand Conseil, qui a d'ailleurs rejeté toutes les candidatures en lice pour cette première mise au concours.
- Sur trois candidatures dans le cadre de la seconde mise au concours, en juillet 2013, des trois postes de juge cantonal à 100%, 80% et 50%, soit nos camarades Danièle HUBER-MAMANE, Christine MAGNIN et Natacha BERBERAT. La sCAJU a préavisé en faveur de la candidature de Natacha BERBERAT, qui a été élue le 29 octobre 2013 au poste de juge cantonal à 50%.

L'année 2013 a donc été particulièrement chargée pour la sCAJU et marquée par une légère diminution de la représentation du parti socialiste au Tribunal cantonal vaudois (soit un demi-poste).

7.3. Agricole

Présidente : Ginette Duvoisin

La commission agricole du Parti socialiste vaudois a organisé, le 8 octobre 2013, une conférence-débat sur le thème : politique agricole, quel avenir pour nos paysans. Trois intervenants de choix ont débattu de la question. Géraldine Savary, conseillère aux Etats et vice-présidente du PSS a mis en avant son engagement et son action pour l'agriculture, lors des débats sur la politique agricole 2014-2017, votée par le Parlement fédéral. Elle a rappelé l'importance du lobby agricole, le rôle des consommateurs qui doivent être de véritables acteurs dans le choix des produits, la mainmise des grands distributeurs sur le secteur alimentaire. Elle a rappelé le soutien des pouvoirs publics, indispensable à la survie de l'agriculture et indiqué que la politique agricole est au cœur de notre avenir. Willy Cretegny, viticulteur à Satigny, militant de la cause agricole a mis en avant les thèmes de la mondialisation, de la globalisation, du libre-échange, des produits à bas coûts, du pouvoir des grands de l'agro-alimentaire. Il a surtout insisté sur le lien entre production et consommation, sur la responsabilité de l'Etat et le pouvoir de décision et d'orientation des consommateurs. Bruno Wettstein, ingénieur agronome a parlé de la « cote d'amour » dont jouit le monde agricole, du contrat social à mettre en place entre agriculteurs et citoyens, des AOP et AOC, du renforcement de la recherche en agronomie et en génétique, de la préservation des paysages. Echanges très intéressants entre les intervenants et questions nombreuses du public présent.

Ce rapport se poursuit par quelques considérations sur les orientations de la nouvelle politique agricole. La réforme proposée de la politique agricole pour la période 2014-2017 est conséquente et ambitieuse. Elle prévoit une réforme des paiements directs afin d'en dégager les effets incitatifs à la production pour les réorienter sur des prestations d'intérêt public, tout en maintenant les moyens financiers actuellement disponibles. Cette réorientation doit permettre à la Suisse de poursuivre le soutien aux tâches multifonctionnelles de l'agriculture, selon le mandat constitutionnel, en respectant les accords internationaux de libre-échange et en intégrant la notion de qualité dans la filière alimentaire.

De plus en plus d'agriculteurs se sentent pris entre deux courants d'exigences contradictoires. L'un de ces courants est lié à la profession même d'agriculteur, lié à la production de denrées de qualité et la fierté d'un travail bien accompli lorsque cette production est valorisée au travers de prix couvrant le temps de travail. Or, cette satisfaction n'est plus de mise, le travail n'étant pas couvert par les prix auxquels la production se vend. C'est le cas en particulier de la production laitière qui est une filière importante pour les régions de montagne. L'autre courant est celle des attentes toujours plus présentes et précises en matière de gestion des ressources naturelles : le sol, l'eau et la biodiversité. Le but de la nouvelle politique agricole est de mieux prendre en considération les effets de l'activité

agricole sur la conservation durable des ressources naturelles. Malgré les efforts d'adaptation importants consentis par les agriculteurs de manière générale pour remplir cette mission, il faut relever que de nombreux exploitants n'ont pas encore pris conscience de l'importance de ces tâches. Il convient donc de rééquilibrer ces deux courants et de les harmoniser. Il faut rappeler que les soutiens à l'agriculture n'ont pas réussi jusqu'ici à freiner la diminution massive du nombre d'emplois dans l'agriculture, ni la diminution du nombre d'exploitations.

Le manque d'intérêt de notre parti pour les questions agricoles n'a été que trop de fois relevé au cours des derniers rapports de notre commission. Une relève est plus que jamais nécessaire au sein de la commission agricole du PSV.

7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)

Président : Jean-Michel Piguet

Préambule

Révision des lois fédérales et cantonales sur l'aménagement du territoire, troisième adaptation du Plan directeur cantonal, infrastructures de transports, limitation des résidences secondaires : depuis quelque temps, le développement territorial est au centre de l'agenda politique. Ces questions occupent de plus en plus notre parti, qui doit prendre position, ainsi que nos députés et élus communaux, très sollicités par ces dossiers. La CATTI s'efforce de remplir au mieux son rôle de soutien et de conseil, dans la défense d'une vision socialiste des enjeux territoriaux et environnementaux.

Fonctionnement

Sur le papier, la CATTI compte de nombreux membres mais, sur le terrain, c'est un noyau de 6 à 8 militants qui est régulièrement actif. Et c'est très bien ainsi : plusieurs membres « passifs », trop engagés ailleurs, sont heureux d'être tenus informés, par nos nombreux courriels, de nos activités et des thèmes qui nous occupent, se réservant d'intervenir ponctuellement sur l'un ou l'autre dossier. La CATTI dispose ainsi d'un réseau précieux et assume un rôle – que nous croyons utile – d'information et de stimulation.

Ayant aussi vocation d'être un centre de compétence au service du parti, la CATTI répond volontiers aux demandes d'informations ou de conseils, y compris pour l'élaboration de propositions parlementaires, au niveau communal ou cantonal.

Le nombre des séances plénières est de 4 à 6 par année. En dehors des séances, les questions se règlent par voie de courriels.

Au cours de l'année 2013, la CATTI a tenu 4 séances plénières, chacune étant centrée sur un thème principal :

- le 13 février : contre-projet direct à l'initiative législative "Sauver Lavaux" ;
- le 26 juin : 3e adaptation du Plan directeur cantonal - élaboration d'une note synthétisant nos remarques à l'intention de nos députés ;
- le 28 août : zones à bâtir, déclassements, etc.
- le 27 novembre : exposé de Nuria Gorrite suivi d'un échange de vues.

Consultations

Pendant l'année sous revue, la CATTI a préparé des réponses aux consultations suivantes :

- (août) Consultation fédérale relative à la loi d'exécution et à l'ordonnance sur les résidences secondaires;
- Consultation sur la perspective de l'élaboration d'un contre-projet direct à l'initiative législative "Sauver Lavaux", en concertation avec les sections de Cully et de Lutry.

En revanche, la CATTI n'a pas jugé utile ou n'a pas été en mesure de répondre à la consultation sur la révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire ni à celle sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération.

Principaux dossiers en cours

La CATTI a suivi et continuera de suivre à l'avenir l'évolution de plusieurs dossiers importants:

- 3^e adaptation du Plan directeur cantonal et révision de la LATC ;
- aménagement du territoire et politique du logement (localisation, mobilisation des terrains à bâtir, etc.) ;
- projets d'agglomération ;
- Résidences secondaires ;
- Formation en aménagement du territoire ;
- transports publics et autres formes de mobilité;
- infrastructures ferroviaires.

7.5. Electorale (COMELEC)

Coordinateur : Gaétan Nanchen

La commission électorale ne s'est pas réunie en 2013.

7.6. Culturelle

Présidente : Sarah Neumann

Membres réguliers de la commission

Yves Adam, Claire Attinger, Philippe Clivaz, Olivier Faller, Yvette Jaggi, Grégoire Junod, Astrid Lavanderos, Anne-Catherine Lyon, Mariela Muri-Guirales, Sarah Neumann, Josette Quartenoud, Philippe Randin, Myriam Romano, Nathalie Saugy, Gianni Schneider, Jean-Jacques Schilt, Annick Vuarnoz, Elisabeth Wermelinger

Fréquence des réunions et thèmes abordés

La commission s'est réunie 3 fois (avril, mai, octobre). Elle a principalement travaillé sur les projets de lois cantonales.

Deux séances leur ont été spécifiquement consacrées ; la LVCA (Loi sur la vie culturelle et la création artistique) et la LPMI (Loi sur le patrimoine matériel et immatériel) y ont été présentées par Mme Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles.

Les projets ont fait l'objet de différentes discussions au sein de la commission.

Les autres thèmes suivants ont été abordés durant l'année :

- Mise en œuvre de la LEM (loi sur l'enseignement de la musique)
- Changement politique à la Direction de la culture à Lausanne et constitution d'un groupe PS de réflexion sur ce domaine au sein du Conseil communal
- Avenir du Vivarium
- Institutions théâtrales lausannoises (renouvellement directions et représentation artistes régionaux – en lien postulat Mme Evelyne Knecht (A Gauche toute, Lausanne)).

* La liste des membres réguliers de la commission inclut les personnes présentes au moins à une des séances de l'année 2013 ou formellement excusées. Elle ne correspond donc pas à la liste des destinataires du groupe.

7.7. Egalité (ComEg)

Présidente : Sylvie Progin

La commission égalité s'est réunie une demi-douzaine de fois en 2013. Comme chaque année plusieurs de ses membres ont activement participé aux journées du 8 mars et du 14 juin, organisées en collaboration avec d'autres mouvements féministes.

En novembre 2014, la commission a mis sur pied une matinée de formation sur la question du leadership au féminin. Une trentaine de participantes sont venues interroger leur pratique, particulièrement dans le champ politique. Toutes ont souhaité pouvoir continuer la réflexion et la Commission Egalité proposera un nouveau concept de rencontres en 2014.

On ne saurait terminer ce petit rapport sans citer encore l'importante mobilisation de nos membres pour combattre l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée », avec le succès que l'on connaît désormais.

7.8. Energie et Environnement (CEE)

Présidence : Alexandre Rydlo

Rétrospectives

La CEE s'est réunie à 4 reprises au Secrétariat du PSV pendant l'année 2013 (mercredi 27.02.2013, mardi 18.06.2013, mardi 01.10.2013 et mardi 03.12.2013). La première séance a servi à définir les thèmes à traiter pendant l'année 2013, tandis que les deuxième et troisième séances ont permis des discussions intéressantes sur la nouvelle loi cantonale sur l'énergie et les problématiques de la raréfaction des énergies fossiles, en particulier les hydrocarbures liquides. La quatrième et dernière séance de l'année a permis de discuter des conséquences possibles et probables de la raréfaction des énergies fossiles sur le canton de Vaud, et de la nécessaire transition vers les énergies renouvelables.

Perspectives

La Commission se réunira au moins 4 fois en 2014 pour traiter des thèmes en lien avec l'actualité énergétique et environnementale. La CEE continuera aussi son rôle de conseillère technique ponctuelle pour les objets relevant des domaines de sa compétence. Elle continuera ainsi d'apporter sa contribution aux travaux d'autres commissions qui touchent de manière directe ou indirecte l'environnement et les questions énergétiques.

7.9. Enseignement, Education et Formation

Présidence : Yves Froidevaux

La commission s'est réunie à deux reprises dans le courant de l'année 2013 pour traiter notamment :

- a) de la réponse à la consultation sur le nouveau Cadre général de l'évaluation (mis en conformité avec la LEO et son règlement) ;
- b) de la mise en oeuvre de la LEO ;
- c) de la journée de l'écolier.

Il convient également de rappeler que tous les membres du PSV sont les bienvenu-e-s pour participer aux travaux de la commission.

7.10. Economie, Finances et Fiscalité (COEFF)

Président : Samuel Bendahan

En 2013, la COEFF s'est réunie deux fois, comme prévu dans le plan annuel, et en l'absence de consultations pertinentes relevant de son domaine de compétences et en dehors de ces dates.

Durant ces séances, mais aussi au travers d'échanges entre les membres à certaines occasions, les thématiques suivantes ont été abordées. La commission a répondu à la consultation concernant la mise en oeuvre des recommandations révisées du groupe d'action financière (GAFI), ainsi que concernant la place financière et l'obligation de diligence étendue pour empêcher l'acceptation des valeurs patrimoniales non fiscalisées (loi sur le blanchiment d'argent).

Les membres ont également discuté de l'actualité économique et fiscale, pour alimenter les membres et élus dans leurs actions. Enfin il a aussi été question de discuter des activités supplémentaires que pourrait organiser la COEFF. Le débat économique est souvent au cœur de nombreux thèmes portés par le parti. La commission a notamment réfléchi à l'introduction de séances thématiques ouvertes sur l'actualité économique.

7.11. Formation (ComForm)

Coordinateur : Romain Felli, puis Arnaud Bouverat, puis Gaétan Nanchen

Le président de la commission formation ayant démissionné en début d'année, l'animation de la commission a été reprise par le secrétariat général. Toutefois, avec le changement de secrétaire général, la commission n'a pas été très active.

Des formations ont toutefois été organisées pour les membres et les élus.

9 février : formation MUNSOC sur les relations institutionnelles, donnée par Alex Dépraz.

25 avril : Aménagement du territoire

4 mai : introduction à l'histoire et au programme du parti socialiste, cours donné par Marlyse Dormond, Philipp Müller, Romain Felli et Arnaud Bouverat

15 juin : formation MUNSOC sur le droit du travail, cours donné par Patrick Mangold.

Exceptionnellement, il n'y a pas eu de séminaire d'été cette année.

7.12. Migration (ComMi)

Présidence : Roger Saugy

La commission migration a principalement consacré l'année 2013 à un questionnaire concernant les activités concernant l'intégration dans les communes où l'on trouve une section du parti socialiste.

Le constat va permettre de se pencher sur des suggestions de motions qu'il faudrait développer dans les communes pour amplifier les efforts en matière d'intégration.

Dans les activités courantes, la commission a présenté au Congrès, en collaboration avec la commission solidarité internationale une résolution invitant le canton de Vaud à prendre en charge un nombre significatif de réfugiés venant de Syrie.

Il s'agira de trouver des « parrains » pour ces familles, parrains qui contribueront à l'intégration des familles accueillies dans le canton au premier semestre 2014.

Enfin le président soussigné transmettra le témoin à Ihsan Kurt dès 2014.

7.13. Santé

Président : Roland Rimaz

La commission santé s'est réunie une fois au mois de mars conjointement à la commission sociale pour préavis sur la révision de la loi sur la santé publique (LSP) et de la loi sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées (LAIH) mis en consultation par le DSAS.

S'agissant de la réglementation cantonale de l'exercice de la profession de médecin, dans un contexte de pénurie croissante de médecins généralistes, la commission soutient l'intention du législateur visant à garantir le service médical sur l'ensemble du territoire cantonal. La complexité du système de santé, le nombre élevé des acteurs en présence, notamment les médecins généralistes et spécialistes, les assureurs maladies, les différentes structures sanitaires et les attentes de la population nécessitent des adaptations indispensables pour aborder les défis du futur. La commission a soutenu l'idée que l'Etat doit disposer des moyens d'incitation ou de contrainte permettant d'assurer un dispositif fonctionnel et efficient. Concernant la forme de la loi, la commission a invité l'Etat à ne pas rentrer dans trop de détails. Ces derniers devraient figurer dans un règlement d'application permettant des adaptations nécessaires à l'évolution rapide du système de santé sans modifier, au fil du temps, le cadre légal proprement dit. Enfin, la commission a souligné la nécessité de disposer de médecins

maîtrisant la langue française, la dénomination internationale des médicaments et leur nom commercial. De même, la commission a soutenu le point de vue que les conditions matérielles et sécuritaires pour assurer la garde médicale dans la communauté soient développées et garanties. S'agissant du projet de fusion des commissions d'examen des plaintes de patient et de la révision de la médiation, la commission santé a accueilli favorablement l'idée de donner plus de pouvoir décisionnel à la commission des plaintes et de simplifier le fonctionnement. Concernant la médiation, l'obligation qui pourrait lui être exigée de dénoncer des faits graves au chef de département pose question. La notion de fait grave reste floue. S'il s'agit de faits relevant du pénal, la médiation ne peut être conduite. L'exigence faite au médiateur aurait pour effet d'affaiblir son action et l'information faite au chef du département ne permettrait plus la voie de recours que ce dernier peut représenter. De plus, la commission a souligné le risque de conflit d'intérêt si le fait grave relevait d'un domaine lié au département. En conséquence, la commission a préconisé la suppression de cette obligation de dénoncer et d'en rester à la formulation actuelle. Enfin, la commission santé a préconisé que si l'obligation de dénoncer devait être maintenue, c'est auprès de Conseil de santé que la médiation devrait le faire et non auprès du chef de département comme le projet le prévoyait.

7.14. Sociale (ComSoc)

Présidente : Myrèle Knecht

La commission sociale, qui se réunit généralement 5 à 6 fois par an, a été peu active cette année avec une séance par semestre. La première séance, en février, fut une séance commune avec la commission santé consacrée à la réponse à la consultation cantonale au sujet de deux lois, la LSP et la LAIH.

La deuxième séance, en novembre, a abordé deux thèmes. Celui de l'intégration, notamment professionnelle des personnes handicapées, domaine dans lequel il reste beaucoup à faire. Et celui du choix des thèmes souhaités pour l'année 2014 qui concernent : le projet de refonte du 1^{er} et du 2^{ème} Pilier (besoin d'information voire de formation) ; la création d'une assurance perte de gain cantonale ; une meilleure compréhension de la répartition des coûts entre le canton et les communes dans le domaine de la facture sociale ; la différence des conditions de travail entre le domaine public et parapublic dans plusieurs domaines.

La présidente actuelle a démissionné pour la fin de l'année et se réjouit de remettre le flambeau à une camarade députée au Grand Conseil, Amélie Cherbuin, qui a accepté la mission. Cela permettra une plus grande proximité avec le Grand Conseil, souhaitée par la Comsoc depuis plusieurs années, et, avec la présence de plusieurs autres députés à la Comsoc, renforcera sa capacité d'action.

7.15. Solidarité internationale (ComSol)

Président : Pierre Zwahlen

La commission de solidarité internationale (ComSol) a pris part à la journée alternative et à la manifestation opposées au sommet sur les matières premières, qui se déroulait en avril à Lausanne (Beau-Rivage). Dans leur prolongement, elle a mis sur pied une soirée approfondissant la spéculation sur les denrées alimentaires. Sous le thème « Ils spéculent sur la faim », plus d'une vingtaine de personnes ont débattu autour de l'initiative populaire, déposée depuis lors par la Jeunesse socialiste suisse.

A l'automne, la ComSol a travaillé avec la commission pour les migrations en vue d'accueillir généreusement un contingent de réfugiés syriens en Suisse et dans le canton. Le congrès du PSV a adopté la résolution que les deux commissions avaient préparée dans ce sens. Dans Points forts, un article a appelé à augmenter le contingent de Syriennes et Syriens accueillis chez nous, en raison de l'urgence humanitaire que vivent les victimes du terrifiant conflit.

Plus récemment, la commission a réuni des camarades portugais, espagnols, français et italiens, pour préparer une campagne conjointe en vue des élections européennes (mai 2014). Peter Hug, secrétaire international du PSS, a présenté les motivations et les éléments d'une campagne plutôt originale dans un Etat non membre de l'Union européenne. 1,2 million de ressortissants de l'UE sont dans notre pays, auxquels s'ajoutent un demi-million de Suisses et Suissesses qui ont un passeport

européen. C'est dire l'intérêt d'une action commune pour une Europe sociale. Un flyer sera diffusé en plusieurs langues. Une fête des cultures continentales se tiendra le 5 avril à Berne.

7.16. Sécurité publique

Présidente : Rebecca Ruiz

Membres réguliers de la commission

Michèle Gay-Vallotton, Jean-Marie Goumaz, Grégoire Junod, Lyonel Kaufmann, Olivier Kernén, André Marendaz, Michael Rohrer, Roger Saugy, Jean Tschopp, Eric Voruz, Eric Züger, Pierre Zwahlen.

Fréquence des réunions et thèmes abordés

En 2012, la commission s'est réunie à quatre reprises.

La deux premières fois pour donner suite au projet décidé fin 2012 de rencontrer le PS Genève et les camarades français d'Ambilly afin d'aborder des questions liées à la sécurité publique en lien avec la criminalité transfrontalière et de réfléchir ensemble à des modes de coopération. La commission sécurité publique a ainsi tout d'abord invité le président du PS genevois Romain de Sainte-Marie, puis Guillaume Mathelier, camarade français Maire d'Ambilly. Ces deux rencontres ont donné lieu à des échanges extrêmement intéressants. De plus, la séance avec Guillaume Mathelier a débouché, quelques mois plus tard, sur une rencontre entre la police municipale de Lausanne et la police de la région d'Annemasse dans une perspective de collaboration.

La troisième rencontre de l'année de la commission s'est faite *extra muros*. La commission (ainsi que les Député-e-s intéressé-e-s) a en effet été invitée à l'Académie de Savatan. A cette occasion, le Directeur, M. Bergonzoli a commencé par présenter les missions et organisation de l'école. S'en est suivi un long échange sur différents thèmes en lien avec la sécurité publique dans le canton de Vaud : problématique des manifestations, problèmes de réaffectation des moyens sécuritaires, recrutement, collaboration avec le canton voisin de Genève, finances publiques et financement de la formation policière. La commission a ensuite eu l'occasion de découvrir le site, notamment les installations d'instruction.

La dernière séance de l'année a traité de la problématique des jours amendes. En effet, en août 2013, le groupe PLR VD a déposé une initiative parlementaire « Pour la suppression des jours amendes du CPS » (exercice du droit d'initiative du canton auprès de l'Assemblée fédérale). Cette initiative sera examinée par la Commission des affaires judiciaires du Grand conseil après le traitement de la réforme du droit des sanctions par les Chambres fédérales. En prévision de ce débat, le secrétariat du PSV a demandé à la commission sécurité publique de se prononcer sur cette question à travers un papier de position qui a été rédigé lors de cette séance et qui sera discuté courant 2014 avec la commission des affaires juridiques du PSV. Lors de la dernière séance, il a aussi été question de la suite des travaux de la commission pour le premier trimestre 2014. Il a ainsi été décidé, pour commencer, de se pencher sur la politique pénitentiaire puis d'établir par la suite un premier bilan de la réforme policière.

7.17. Logement (ComLog)

Coordination : Arnaud Bouverat

La commission logement s'est réunie à une seule reprise en 2013. Durant cette séance, elle a discuté de la mission de la commission. L'axe principal fut de se concentrer sur le développement d'une force de propositions pour les communes.

8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)

Coprésidence: Laurent Ballif et Jean-François Clément

Cette année 2013, bien qu'en principe plus calme puisque sans élections, a été malgré tout assez bousculée pour les exécutifs, et nous avons dû nous contenter de trois séances seulement, soit le:

- 8 mai à Lausanne (16 présents)
- 11 septembre à Sainte-Croix (23 présents)
- 13 novembre à Avenches (17 présents)

La grande satisfaction de cette année est que nous avons pu compter à chaque fois sur la présence d'un ou d'une Conseillère d'Etat: deux fois Pierre-Yves Maillard et une fois Anne-Catherine Lyon. Nos remerciements vont à ces deux éminents camarades qui prennent du temps pour venir informer même des convaincus !

Comme à l'accoutumée, on regrettera que l'agenda chargé des Municipaux fasse que la participation n'est pas toujours à la hauteur de l'intérêt des informations apportées.

8 MAI – LAUSANNE – Invité Pierre-Yves Maillard.

Les MunSoc ont profité de la présence du Président du Conseil d'Etat pour aborder des questions stratégiques futures. La première a été la **fiscalité des personnes morales**, qui est un des passages obligés de cette législature. Les mesures déjà mises en oeuvre, notamment en lien avec une amélioration des allocations familiales, n'ont pas toujours été bien acceptées par nos membres. Les projets au niveau fédéral concernant les holdings notamment auront des impacts fâcheux sur les cantons et les communes.

Le second point abordé avec PY. Maillard a été les **négociations en cours entre le canton et les communes**. Il a évoqué les ouvertures possibles et les autres, en précisant que le rôle de l'UCV est parfois contestable comme représentante en particulier des villes de gauche. C'est pourquoi il faut déjà se préparer pour une future révision de la péréquation en 2017.

La soirée s'est conclue sur un échange entre Municipaux sur la proche entrée en vigueur de la nouvelle **Loi sur les communes** et ses conséquences pour les relations Municipalité-Conseil.

11 SEPTEMBRE – SAINTE-CROIX – Invités Anne-Catherine Lyon; Emmanuelle Robert (Fedevaco).

Malgré «l'éloignement», la fréquentation a été forte à cette séance, qui a permis aux MunSoc d'aborder avec AC. Lyon deux points cruciaux actuellement dans les communes. Le premier est la future **Journée continue de l'écolier**, dont les contours sont encore très flous et qui doit faire l'objet d'une concertation entre le canton et les communes. Une loi devant être soumise au Grand Conseil, il a été possible d'apprendre quelles sont les pistes envisagées, qui dépendent cependant toutes naturellement des résultats de la plate-forme canton-communes, actuellement au point mort. La question de la coordination entre nos deux Conseillères d'Etat en charge de l'Education (AC. Lyon) et de la Petite enfance (N. Gorrite) a également pu être éclaircie.

Cette séance a également été très importante par l'échange d'expériences entre Municipaux dans le cadre d'un début de mise en oeuvre pragmatique de ces projets.

Toujours avec AC. Lyon, le second point abordé a été celui des **normes de construction** et de l'utilisation des locaux scolaires. La négociation canton-communes a ouvert des pistes d'assouplissement (hauteur et taille des classes) que les services cantonaux rechignent à communiquer. Les communes peuvent les considérer d'ores et déjà comme acquises. D'autres questions portent sur la polyvalence des locaux scolaires, que certains directeurs voudraient fermer à tout usage extérieur.

En troisième partie de séance, Emmanuelle Robert, Secrétaire générale de la Fedevaco, a présenté cette association qui coordonne l'action de nombreux organismes para-publics actifs dans l'aide au

développement. Le nombre de communes qui lui confient tout ou partie de leur aide à gérer augmente mais il y a encore une marge de progression.

13 NOVEMBRE- AVENCHES – Invité Pierre-Yves Maillard.

Alors que les *négociations canton-communes* étaient achevées, PY. Maillard a pu revenir sur les mesures prévues et leur futur traitement au Grand Conseil. L'effort du Conseil d'Etat est salué par les MunSoc, qui pouvaient craindre notamment de voir les villes, majoritairement gérées par la gauche, continuer à souffrir d'une répartition déséquilibrée des charges. Les sacrifices du canton sont un premier mouvement dans le bon sens, étant entendu que la réflexion sur la péréquation devra également être reprise en vue de 2017. En outre, quelques domaines sont encore à développer, comme les contributions cantonales aux travaux routiers communaux ainsi que la suppression du moratoire sur les Monuments historiques.

PY. Maillard est également revenu sur la nouvelle répartition des départements au sein du Conseil d'Etat. Pour une part, c'est une conséquence des assises de la chaîne pénale, l'urgence d'un regroupement étant apparue plus forte que prévu. Par ailleurs, les pressions exercées par la droite sur l'aménagement du territoire pourront s'exercer sans que cela mette en péril l'équilibre politique au sein du CE.

II. Portrait 2013

9. Membres et mandataires

9.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2013, le fichier du PSV compte 2126 membres et 1206 sympathisant-e-s, contre 2103 membres et 1294 sympathisant-e-s en 2012.

9.2. Sections

A fin décembre 2013, le PSV comptait officiellement 44 sections locales.

Section	Président-e	Section	Président-e
AIGLE	Jeanne GIRARDIN	LUCENS	Isabelle GAILLARD
AUBONNE	Jean GUIGNARD	LUTRY	Gaston ASPER
AVENCHES	André MAEDER	MONTREUX	Irina GOTE
BEX	Annelise CRETTON	MORGES	Anne-Catherine AUBERT
BUSSIGNY	Laurée SALAMIN MICHEL		Bastien MONNEY
CHAVANNES	Alexandre RYDLO	MOUDON	Michèle PIDOUX-JORAND
CHAVORNAY	Hervé DE NICOLA	NYON	Alexandre DEMETRIADES
CHESEAUX	François BLANC	OLLON	Pascal JOURDAIN
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	ORBE	Didier ZUMBACH
COSSONAY	Valérie INDUNI	ORON	Romain RICHARD
CRISSIER	Olivier RAMEL	PAYERNE	Djordje NEY
CULLY	Jean Christophe SCHWAAB	PAYS D'ENHAUT	Myriam TINOUC-STUCKI
ECUBLENS	Germain SCHAFFNER	PRILLY	Sylvie KRATTINGER
EPALINGES	Mazyar YOSEFI	PULLY	Gérard MIELI
GLAND	Florence GOLAZ	RENENS	Michel SCALA
	Michael ROHRER	ROCHE	Jean-Claude GUILLEMIN
GRANDSON	Laetitia JACCARD	ROLLE	Pierre BRECHON
GROS-DE-VAUD	Sébastien LEHMANN	STE-CROIX	Pierre-Alain GERBER
LA TOUR-DE-PEILZ	Sylvie CONOD	VALLORBE	Hervé FORETAY
LA VALLEE	Nathalie BLONDEL	VEVEY	Pierre BUTTY
LAUSANNE	Benoît GAILLARD	VILLENEUVE	Dominique PYTHOUD
LEYSIN	(vacant)	YVERDON-LES-BAINS	Pierre DESSEMONTET
LONAY	Nicole JUFER	YVONAND	Anne-Sylvie DUBEY

9.3. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux nouveaux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement
District d'Aigle	Annelise CRETTON	
District Riviera - Pays d'En-haut	Pierre-Alain DUPONT	
District de Lausanne	Mazyar YOSEFI	Couronne lausannoise
	Benoît Gaillard	Lausanne
District de Lavaux - Oron	Markus PICHLER	
District du Jura - Nord vaudois	Hugues GANDER	Yverdon-les-Bains
District du Gros-de-Vaud	Sébastien LEHMANN	
District de l'Ouest lausannois	Germain SCHAFFNER	
District de Morges	François GATABIN	
District de Nyon	Yves FROIDEVAUX	
District de la Broye	André MAEDER	

9.4. Conseiller et Conseillère d'Etat

Nos représentant-e-s au Conseil d'Etat sont en 2013:

Anne-Catherine LYON	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)
Pierre-Yves MAILLARD	Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)
Nuria GORRITE	Département des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH)

9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales

Conseil des Etats

Géraldine SAVARY

Conseil national

Cesla AMARELLE

Josiane AUBERT

Ada MARRA

Roger NORDMANN

Jean Christophe SCHWAAB

Eric VORUZ

9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois

Au 31 décembre 2013, le PSV compte 41 député-e-s. Le groupe est présidé par Nicolas ROCHAT.

Prénom Nom	Commune	Prénom Nom	Commune
Catherine AELLEN-BÉGUIN	Aubonne	Nicolas MATTENBERGER	La Tour-de-Peilz
Stéphanie APOTHÉLOZ	Lausanne	Roxanne MEYER-KELLER	Avenches
Claire ATTINGER	Lausanne	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
Mireille AUBERT	Bussigny	Delphine PROBST	Gros-de-Vaud
Laurent BALLIF	Vevey	Philippe RANDIN	Château-d'Oex
Samuel BENDAHAN	Lausanne	Michel RENAUD	Ollon
Sonya BUTERA	Crissier	Nicolas ROCHAT	Vallée de Joux
Amélie CHERBUIN	Nyon	Myriam ROMANO-MALAGRIFA	Renens
Brigitte CROTTAZ	Epalinges	Rebecca RUIZ	Lausanne
Alexandre DEMETRIADES	Nyon	Alexandre RYDLO	Chavannes
Aline DUPONTET	Morges	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Ginette DUVOISIN	Grandson	Claude SCHWAB	La Tour-de-Peilz
Jean-Michel FAVEZ	Gland	Oscar TOSATO	Lausanne
Fabienne FREYMOND CANTONE	Nyon	Daniel TROLLIET	Avenches
Hugues GANDER	Ste-Croix	Jean TSCHOPP	Lausanne
Alexandre DEMETRIADES	Nyon	Filip UFFER	Lausanne
Valérie INDUNI	Cossonay	Annick VUARNOZ	Vevey
Olivier KERNEN	Yverdon	Monique WEBER-JOBÉ	Lutry
Patricia Dominique LACHAT	Villeneuve	Jean-Robert YERSIN	Gros-de-Vaud
Denis-Olivier MAILLEFER	Orbe et Environs	Eric ZÜGER	Morges
Pascale MANZINI	Ecublens		

9.7. Syndics et Municipaux

Le PSV compte 81 municipales et municipaux dont 12 syndiques et syndics.

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
Syndiques et syndics en gras			
Aigle	Daniel GIRARDIN	Bex	Eliane DESARZENS
Arzier	Danielle PASCHE	Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON
Aubonne	Gisèle BURNET	Château-d'Oex	Eric FATIO
Avenches	Jean-Louis SCHERZ	Chavannes-Renens	André GORGERAT
Avenches	Roxanne MEYER KELLER	Chavannes-Renens	Jean-Pierre ROCHAT
Avenches	Daniel TROLLIET	Chavornay	Claude LEBET
Baulmes	Cendrine CACHEMAILLE	Chavornay	Jovanka FAVRE
Bex	Pierre DUBOIS	Cheseaux-Lausanne	Michèle GAY VALLOTTON
Bex	Olivier PICHARD	Corcelles-Payerne	Pierre-Alain REBEAUD
Bex	Christophe SIMEON	Corseaux	Yves RABOUD

Cossonay	Valérie INDUNI	Ollon VD	Lyne PERRET
Echallens	Werner BLUM	Orbe	Henri GERMOND
Echallens	Jean-Luc GRILLON	Orbe	Jacques-André MAYOR
Ecublens VD	Pascale MANZINI	Oron-la-Ville	Markus PICHLER
Epalinges	Pierre JOLLIET	Penthalaz	Pierre-André ISCHI
Epalinges	Bernard KRATTINGER	Prilly	Anne Bourquin BÜCHI
Gland	Michael ROHRER	Prilly	Michel PELLEGRINELLI
Grandson	Pascale FISCHER	Pully	Marc ZOLLIKER
Grandson	Christine LEU	Renens VD	Jean-François CLÉMENT-ZEHNDER
Granges-Marnand	Patrick GANDER	Renens VD	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
La Sarraz	Jean-François MEYLAN	Rolle	Cédric ECHENARD
La Tour-de-Peilz	Taraneh AMINIAN-SAGHATI	Rolle	Jean-Noël GOËL
La Tour-de-Peilz	Lyonel KAUFMANN	Rolle	Denys JAQUET
Lausanne	Florence GERMOND	Ste-Croix	Cédric ROTEN
Lausanne	Grégoire JUNOD	Ste-Croix	Franklin THEVENAZ
Lausanne	Oscar TOSATO	St-Légier-Chiésaz	Claude SCHWAB
Le Brassus	Olivier BAUDAT	Vallorbe	Hervé FORETAY
Le Brassus	Christian VULLIOUD	Vallorbe	Sylviane THARIN
Leysin	Martine RUCHET	Vevey	Laurent BALLIF
Lucens	Etienne BERGER	Vevey	Marcel MARTIN
Lucens	Sylvain SCHUPBACH	Vevey	Annick VUARNOZ
Lutry	Claire GLAUSER	Thévenon	Ginette DUVOISIN
Montreux	Jacqueline PELLET	Villeneuve VD	Patricia Dominique LACHAT
Montreux	Alain FEISLI	Villeneuve VD	Annik MORIER-GENOUD
Morges	Vincent JAQUES	Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Morges	Yves PACCAUD	Yverdon-les-Bains	Nathalie SAUGY
Morges	Eric ZÜGER	Yverdon-les-Bains	Daniel VON SIEBENTHAL
Moudon	Lucas CONTOMANOLIS	Yvonand	Anne-Sophie BETSCHART
Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE	Yvonand	Vincent CHEVALLEY
Nyon	Stéphanie SCHMUTZ	Yvonand	Yann ROD
Ollon VD	Jean-Luc CHOLLET		

9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale

Tribunal Fédéral

Juge fédéral Jean FONJALLAZ

Tribunal administratif fédéral

Juge administratif fédéral Pascal MOLLARD

Juges élu-e-s par le Grand Conseil

Tribunal Cantonal

Juges Bernard ABRECHT, Yasmina BENDANI, Dina CHARIF FELLER, Aleksandra FAVROD, Jacques GIROUD, Christophe MAILLARD, Xavier MICHELLOD, Jean-François NEU, Guillaume PERROT, Robert ZIMMERMANN, Fabienne BYRDE

Suppléants Marlène KISTLER VIANIN, Christine MAGNIN, Etienne POLTIER

Tribunal neutre

Juge Pierre MOOR

Suppléant Jean-Yves SCHMIDHAUSER

Préfet-e-s

En 2013, notre parti compte deux préfet-e-s

Jean-Pierre DÉRIAZ District de Nyon

Nelly de TSCHARNER District de Nyon

10. Direction et Gestion

10.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composait comme suit à fin 2013:

Membres élus par le Congrès

Jean-Michel FAVEZ (Président)	Gland	Sandra FEAL Martin GRANDJEAN	Oron Lausanne
Stéphane MONTANGERO (vice-président)	Lausanne	Claudine HUG Isabelle ISOZ	Yvonand Cheseaux
Danielle PASCHE (Vice-présidente) à partir d'avril	Nyon	Vincent JAQUES Oumar NIANG	Morges Renens
Samuel BENDAHAN	Lausanne	Roland RIMAZ	Régionale Broye
Yves DEFFERRARD	Orbe	Rebecca RUIZ	Lausanne
Pierre DESSEMONTET	Yverdon-les-Bains	Alexandre RYDLO	Chavannes
Grégory DURAND	Nyon	Valérie SCHWAAR	Lausanne

Membres de droit

Bernard ABRECHT	Ordre judiciaire
Gaétan NANCHEN	Secrétaire général
Valérie INDUNI	Groupe socialiste au Grand Conseil
Nuria GORRITTE	Conseillère d'Etat
Anne-Catherine LYON	Conseillère d'Etat
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'Etat
Mariela MURI-GUIRALES	Commission Egalité
Julien RILLIET	Jeunesse socialiste vaudoise
Nicolas ROCHAT	Groupe socialiste au Grand Conseil
Eric VORUZ	Députée aux Chambres fédérales

Membres invité-e-s (en plus des secrétaires du PSV)

Véronique BERTHET	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Benoît GAILLARD	Conseiller personnel de Nuria Gorrite
Olivier GFELLER	Conseiller personnel d'Anne-Catherine Lyon

10.2. Secrétariat

Secrétaire général: Gaétan Nanchen

Le secrétariat cantonal est composé en 2013 comme suit:

Arnaud Bouverat, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 80% (jusqu'au 31 avril 2013)

Gaétan Nanchen, secrétaire général et collaborateur du groupe socialiste au Grand Conseil – 90% (depuis le 1^{er} juin 2013, avant secrétaire général adjoint)

Chiara Storari, responsable des campagnes et des publications (journal et web) – 80% (depuis le 1^{er} juillet, remplace Gaétan Nanchen)

Stéphanie Bassi pour le secrétariat administratif – 80% et pour les finances – 20%.

Lena Pellegri, remplaçante congé maternité de Stéphanie Bassi

Pour appuyer le secrétariat dans l'envoi de l'abonnement du Points Forts, ainsi que l'affichage dans les communes, plusieurs bénévoles ont consacré passablement de temps à la mise sous pli, à l'affichage militant, et pour le site internet; nous tenons donc à remercier ici les personnes cités ci-dessous ainsi que les personnes qui ont effectué ce travail pour leur section ou leur régionale :

Christiane Bolanz, Eric Bornand, Roger Cosandey, Madeleine Favey, Eva Gloor, Ada Marra, Mariela Muri-Guirales, Caroline Alvarez, Pierre Aguet, Jeanne-Marie Perrin, Maryse Perret, Nicolas Borboën.

III. Relations et communications

11. Recommandations de vote

Dimanche 3 mars 2013

- | | |
|---|-----|
| 1. Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale. | Oui |
| 2. Initiative populaire du 26 février 2008 "contre les rémunérations abusives." | Oui |
| 3. Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). | Oui |

Dimanche 9 juin 2013

- | | |
|--|-----|
| 1. Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Election du Conseil fédéral par le peuple". | Non |
| 2. Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi). | Non |
| 3. Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative). | Oui |
| 4. Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif). | Oui |
| 5. Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat). | Oui |
| 6. Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes) | Oui |

Dimanche 22 septembre 2013

- | | |
|--|-----|
| 1. Initiative populaire "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire". | Oui |
| 2. Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles à l'homme (Loi sur les épidémies). | Oui |
| 3. Modification de la loi sur le travail | Non |

Dimanche 24 novembre 2013

- | | |
|---|-----|
| 1. Initiative populaire "1:12 - Pour des salaires équitables". | Oui |
| 2. Initiative populaire "Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leur enfants". | Non |
| 3. Modification du 22 mars 2013 de la loi concernant le redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière - LVA) | Oui |

12. Consultations cantonales

Janvier

- Consultation dans la perspective de l'élaboration d'un contre-projet direct à l'initiative législative « Sauver Lavaux »

Février

- Consultation sur les révisions de la loi sur la santé publique (LSP) et de la loi sur les mesures d'aide et d'intégration pour personne handicapées (LAIH)

Mars

- Consultation sur le projet de cadre général de l'évaluation

Septembre

- Consultation sur la nouvelle loi sur les amendes d'ordre (LVAO)

13. Consultations fédérales

- Modification du Code civil suisse (forme authentique) – procédure de consultation

- Modification du Code des obligations (Droit du registre du commerce et adaptation des droits de la SA, SARL et de la société coopérative⁹ et du droit de la surveillance de la révision
- Convention internationale du 20 décembre 2009 pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
- Loi fédérale sur la collaboration avec des autorités étrangères et la protection de la souveraineté suisse. Arrêté fédéral portant approbation de deux conventions du Conseil d'Europe en matière administrative
- Avant-projet de révision partielle de la loi fédérale sur les droits politiques
- 2^{ème} phase de consultation du nouveau Plan directeur des carrières 2013
- Audition relative à la modification du droit sur les documents d'identité
- Initiative parlementaire tendant à l'annulation des commandements de payer injustifiés
- Loi d'exécution et ordonnance sur les résidences secondaires
- Révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire
- Modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
- Initiative parlementaire « Réprimer durement la vente de données bancaires »

14. Médias

14.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 46 communiqués de presse en 2013 :

Janvier

8 janvier 2013	Casino Barrière : quand PLR et UDC se jouent de la volonté populaire
9 janvier 2013	Armes à feu : notre sécurité dans le viseur
17 janvier 2013	Primes d'assurance-maladie : le Congrès du PSV veut une solution rapide pour les ménages vaudois
15 janvier 2013	3 mars 2013 : Le PSV dit 3x OUI et s'engage contre la journée de travail de 24 heures
22 janvier 2013	Primes d'assurance-maladie : face à l'incurie fédérale, le PSV veut une solution pour les ménages vaudois
25 janvier 2013	Les PS vaudois et genevois soutiennent la pétition pour le remboursement des primes excédentaires

Février

4 février 2013	Marchés publics : garantir une égalité de traitement même lors de sous-traitance
5 février 2013	Supprimer le PET des éco-points ? Une décision qui ne tombe pas à point !
6 février 2013	Difficultés d'Alpiq : garantir un meilleur contrôle public sur le secteur électrique
12 février 2013	Trains régionaux : le Grand Conseil donne de la voix !
27 février 2013	Le secrétaire général du PSV annonce sa démission.

Mars

5 mars 2013	Economiser vraiment de l'eau plutôt que faire entrer de l'argent liquide...
7 mars 2013	8 mars: le PS s'engage pour l'égalité salariale et des femmes à la tête des sociétés en mains publiques
8 mars 2013	Le PS défendra au Grand Conseil l'accord trouvé entre partenaires sociaux
14 mars 2013	Invalidation totale de l'initiative « Pour un rabais d'impôt » : le PSV prend acte avec regret mais repart au combat !
19 mars 2013	Le PSV veut mettre fin à la spéculation sur la faim (rédigé en collaboration avec le JSV)
20 mars 2013	CPEV : le PS défendra au Grand Conseil l'accord trouvé entre partenaires sociaux
26 mars 2013	Le PSV annonce une nouvelle initiative et désigne une nouvelle vice-présidente
26 mars 2013	Le Grand Conseil manque une occasion de promouvoir le partenariat social

27 mars 2013	Tamedia : une presse bénéficiaire n'a pas à exercer de telles pressions sur l'emploi en Suisse romande
Avril	
15 avril 2013	Comptes 2012 : le canton dispose d'une marge d'action conséquente
Mai	
1 mai 2013	Un nouveau secrétaire général au PSV
21 mai 2013	Le PSV salue l'augmentation des moyens dévolus aux crèches et garderies
24 mai 2013	CPEV : maintien du cap bienvenu
28 mai 2013	Lutte contre le travail au noir dans les métiers de bouche : quelle réaction à des chiffres systématiquement alarmants ?
Juin	
10 juin 2013	Infrastructures ferroviaires et matériel roulant : le Conseil d'Etat est enfin sur la bonne voie !
18 juin 2013	Caisse de pensions : l'essentiel est sauf
21 juin 2013	Assises de la chaîne pénale : un bon élan pour accélérer le mouvement
26 juin 2013	Le PSV lance l'initiative cantonale «Pour alléger les primes d'assurance-maladie»
Août	
26 août 2013	Le PSV défend une Poste au service de la population, sur l'ensemble du territoire !
30 août 2013	Drame de Payerne : incompréhension du PSV à la suite des conclusions du rapport d'enquête
Septembre	
3 septembre 2013	Protégeons l'économie locale
5 septembre 2013	La récolte de l'initiative « Pour alléger les primes d'assurance-maladie » prévue pour le printemps 2014
19 septembre 2013	Un budget pour répondre aux besoins des Vaudois-es et développer le canton
24 septembre 2013	La droite vaudoise ne soutient pas les PME !
26 septembre 2013	Hausse des primes-maladie : l'urgente nécessité des initiatives socialistes
Octobre	
4 octobre 2013	Congrès du PSV : des positions pour une Suisse plus égalitaire et plus humanitaire
18 octobre 2013	Initiative 1:12 – les écarts salariaux se mesurent avant tout dans les caddies (rédigé en collaboration avec le JSV)
22 octobre 2013	Initiative 1:12 : les milieux économiques prennent leurs salarié-e-s en otages ! (rédigé en collaboration avec le JSV)
29 octobre 2013	Réduction des émissions de CO2 : qu'attend le canton de Vaud pour agir ?
30 octobre 2013	Pas d'entrave à la défense des droits des locataires : pour une procédure gratuite effective
Novembre	
12 novembre 2013	Le Grand Conseil vaudois demande de limiter la concurrence fiscale entre les cantons
Décembre	
11 décembre 2013	Salaires minimum : la meilleure protection contre le dumping salarial
13 décembre 2013	Votations du 9 février : le PSV regarde vers l'avenir, non vers le passé
17 décembre 2013	Un budget renforcé pour répondre aux besoins des Vaudois-es
17 décembre 2013	Cour des comptes : la droite bafoue la volonté populaire

14.2. Conférences de presse

Mercredi 17 avril 2013

Priorités : emploi et condition de travail dans le Canton de Vaud

Au secrétariat cantonal du PSV

Rebecca Ruiz, vice-présidente du groupe socialiste au Grand Conseil

Amélie Cherbuin, députée

Samuel Bendahan, député

Jeudi 17 octobre 2017

Initiative 1:12 : des disparités injustifiables (en collaboration avec la JSV)

Devant le bâtiment de Nestlé à Vevey.

Stéphane Montangero, vice-président du PSV

Julien Rilliet, porte-parole de la JSV

15. Journaux et autres publications

15.1. Points Forts socialistes

Le Points forts socialistes est paru 9 fois durant l'année 2013.

Janvier 2013 - Points Forts n° 58

Sommaire:

Edito: Non à la libéralisation des horaires de travail ! - Stéphane Montangero

Point VD: Eviter la spirale de la hausse des primes - Nicolas Rochat Fernandez

Point VD: Mieux contrôler les armes - Alexandre Rydlo

Point CH: Le citoyen n'est pas qu'un consommateur ou une vache à traire ! - Ada Marra

POINT D'ORGUE: Votations du 3 mars 2013

Protéger le paysage ! – Roger Nordmann

Une première étape contre les salaires indécents – Jean Christophe Schwaab

Oui à l'article constitutionnel sur la famille – Josiane Aubert

Brèves Fédérales – Josiane Aubert

Point commun

Echallens: un groupe socialiste au conseil communal - Sébastien Lehmann

Grandson touche pas à ma poste ! – Gaétan Nanchen

Point d'exclamation : Faites sortir l'avocat – Olivier Maggioni

Février 2013 - Points Forts n° 59

Sommaire:

Edito: Nos primes pas à la trappe - Arnaud Bouverat

Point VD: Favoriser la récolte du PET - Brigitte Crottaz

Point VD: Ils spéculent sur la faim - Alexandre Rydlo

Point VD: 8 mars – journée internationale de la femme

Point VD: Sur de bons rails ! - Nuria Gorrite

POINT D'ORGUE: Transparence des partis politiques

La transparence viendra-t-elle de la nouvelle génération ? – Julien Rilliet

Une question d'indépendance – Gaétan Nanchen

Pétition: Le financement des partis mis à nu ?

Point CH

Pigeons voyageurs – Géraldine Savary

Point VD: Adieu Bernard. Adieu Camarade ! – Josiane Aubert

Point d'exclamation : À quoi bon la taxe quand on a le skoj ? – Stéphanie Apothéoz

Mars 2013 - Points Forts n° 60

Sommaire:

- Edito: Les retraité-e-s méritent mieux ! – Jean Christophe Schwaab
- Point VD: Recapitalisation de la CPEV : certes douloureux mais incontournable – Jean-Michel Favez
- Point VD: Mendicité : non à l'interdiction - Nicolas Rochat Fernandez
- Point VD: Non au sommet des affameurs, non au pillage des matières premières !
– Gaétan Nanchen
- POINT D'ORGUE : Initiative AVSPlus
 - AVSPlus: pour en finir avec la logique du démantèlement – Thomas Zimmermann
 - Une prévoyance vieillesse pour tou-te-s, sans privilèges ! – Gaétan Nanchen
- Point CH: Le conseil des EPF renonce au doublement des taxes d'études – Mathias Reynard
- Point VD: Tribulations juridiques d'une initiative très (ou trop) sociale – Alex Dépraz
- Point d'exclamation: Daniel dans la sauce aux millions – Richard Lecoultre

Avril 2013 - Points Forts n° 61

Sommaire:

- Edito: Assurance-maladie : action urgente – Stéphane Montangero
- Point VD: Mieux aider les victimes – Rebecca Ruiz
- Point VD: Au Grand Conseil, le 8 mars c'est tous les jours ! – Stéphanie Apothéloz
- Point VD: Congrès de printemps : éclosion d'une vice-présidente et d'une nouvelle initiative –
Gaétan Nanchen
- POINT D'ORGUE : Votations fédérales du 9 juin
 - Une question d'opportunité – Philipp Müller
 - Un modèle électoral doublement pervers – Pierre Dessemontent
 - Asile : nouveaux défis et vieilles ficelles – Cesla Amarelle
 - Oui à une réforme de la cour des comptes ! – Nicolas Rochat Fernandez
 - 3X oui aux modifications de la LEDP ! - Nicolas Rochat Fernandez
- Point commun
 - 8 mars : Retour en images sur une journée pluvieuse mais engagée
 - 1^{er} mai : Actions dans le canton
- Point d'exclamation : Allô, non mais allô quoi ! – Jessica Jaccoud

Mai - Juin 2013 - Points Forts n° 62

Sommaire:

- Edito: Face aux salaires de rien – Arnaud Bouverat
- Point VD: Mauvais temps pour la presse – Géraldine Savary
- POINT D'ORGUE : Emplois et salaires
 - Emplois et salaires : priorités et projets socialistes – Gaétan Nanchen
 - « Il n'y a pas de pire malheur que la servitude » - Sophocle – Amélie Cherbuin
 - Promouvoir continuellement la formation continue – Rebecca Ruiz
 - L'économie de gauche, c'est possible ! – Samuel Bendahan
 - Quelle amélioration du pouvoir d'achat ? – Ada Marra
- Point VD: Dessine-moi une institution politique vaudoise – Arnaud Bouverat
- Point d'exclamation: Élucubrations printanières d'un politornithologue – Jean-Robert Yersin

Juillet - Août 2013 - Points Forts n° 63

Sommaire:

- Edito: Un succès forgé en équipe – Jean- Michel Favez
- POINT D'ORGUE : Bilan du Conseil d'État et du Groupe socialiste au Grand Conseil
 - Dix-huit mois d'engagement – Pierre-Yves Maillard
 - Réussites collectives – Anne-Catherine Lyon
 - Bilan d'une première année riche et mouvementée – Nuria Gorrite
 - Début de législature : le Groupe socialiste demeure une force de proposition ! – Nicolas Rochat Fernandez
- Point CH : Non à plus de profit au détriment des employé-e-s déjà précarisé-e-s – Ada Marra
- Point CH: 278 jours à tuer – Charlotte Gabriel

Point CH : Oui à la modification de la loi fédérale sur les épidémies – Josiane Aubert
Point d'exclamation : (S)love up mon amour... ou pas ! – Nathalie Blondel

Septembre 2013 - Points Forts n° 64

Sommaire:

Edito: Un clic pour l'avenir – Géraldine Savary
Point VD : Où sont les femmes ? – Valérie Schwaar
Point VD : Bientôt plus de bureaux de poste ? - Marc Oran
POINT D'ORGUE : Les 6 propositions d'initiative du PSS (note de la rédaction : nous avons demandé à certain-e-s de nos élu-e-s de présenter les initiatives, au-delà de leur opinion personnelle)
Pour une politique familiale globale – Josiane Aubert
Une initiative pour l'égalité salariale – Cesla Amarelle
La taxe sur les transactions financières – Ada Marra
Pour une imposition équitable des entreprises – Roger Nordmann
Financement des partis : rétablir la confiance – Stéphane Montangero
Chaque enfant qui a grandi chez nous est un enfant suisse ! – Ada Marra
Point CH : Sortie du nucléaire : l'aboutissement provisoire de 40 ans de luttes – Roger Nordmann
Point CH : 125 ans et pas une ride – Chiara Storari
Point CH : 4'000 c'est possible ensemble ! – Chiara Storari
Point d'exclamation : Debout, les damné de la terre – Charlotte Gabriel

Octobre 2013 - Points Forts n° 65

Sommaire:

Edito: La jeunesse montre la voie – Danielle Pasche
Point VD : Loi sur l'énergie : un premier pas indispensable – Michel Renaud
Point VD : Quel avenir pour nos paysans ? – Ginette Duvoisin
POINT D'ORGUE : Votations du 24 novembre
1 :12 un écart raisonnable – Julien Rilliet
Vignette à 100 francs, pour le canton, pour le rail – Géraldine Savary
L'initiative UDC « Pour les familles » est contre les familles ! – Josiane Aubert
Point CH : Solidaires des peuples de Syrie – Ihsan Kurt et Valentino Arico
Point CH : Grouding sur le Gripen – Géraldine Savary
Point CH : Loi sur la formation continue : une avancée pour notre société – Josiane Aubert
Point CH : Vive la biture express à prix cassé ! – Ada Marra
Point d'exclamation : Désolé, on est fermé ! – François Clément

Novembre – Décembre 2013 - Points Forts n° 66

Sommaire:

Edito: Non aux initiatives rétrogrades – Stéphane Montangero
Point VD : Un budget 2014 teinté d'amendements socialistes – Nicolas Rochat Fernandez
Point VD : La difficile surveillance du tribunal cantonal – Nicolas Mattenberger
Point VD : Leadership au féminin : bilan d'une matinée de formation – Sylvie Progin
POINT D'ORGUE : Votations du 9 février
Rendez-vous sur les quais – Géraldine Savary
Financement des transports publics : give me FAIF ! – Valérie Schwaar
Votations IVG : défendons nos droits – Stéphanie Apothéloz
Libre circulation : entre dérégulation et colères sociales – Cesla Amarelle
Point CH : La participation des migrant-e-s à la démocratie – Ihsan Kurt
Point d'exclamation : Alors, cette retraite, comment ça vas ? – Jean Guignard

15.2. Points Info

Le Socialistes-Infos a subi un lifting en profondeur et il a été remplacé par le Points Info, qui reste un bulletin d'information adressé uniquement aux membres du parti. Contrairement à son prédécesseur, qui était imprimé, plié et adressé par le secrétariat, le Points Info est édité par le secrétariat (responsable de parution : Chiara Storari) et ensuite géré par l'imprimerie du Journal de Sainte-Croix

et environs, qui s'occupe également du Points Forts. La parution des Socialistes-Infos était liée à la convocation des membres lors des congrès. Tout en assurant cette fonction, le Point Infos se veut également une feuille d'information concernant toutes les activités organisées par le PSV et ses sections, ainsi que par des membres ou des alliés. Huit numéros ont été édités cette année.

N° 1 – janvier 2013

Débat public « Salaire abusif ? Initiative Minder » ; salle Cornes de Cerf, Forel/Lavaux - Film La gauche fait son cinéma, salle des Cloître, Grandson – Débat public sur l'aménagement du territoire ; café Tempo, Yverdon-les-Bains – Journée de réflexion et d'échange sur le thème « Europe : à qui profite la dette », Café Tempo, Yverdon-les-Bains

N° 2 – février 2013

Congrès ordinaire le 23 mars 2013 ;14h00 à la salle Tronchenaz à Villeneuve : adoption des rapports de gestion et des comptes 2012, élections statutaires, primes d'assurance-maladie et pouvoir d'achat des ménages vaudois-es : stratégie du comité directeur –café politique « Pour une politique d'asile suisse juste et humaine » ; café-théâtre Le Bourg, Lausanne - Conférence publique « Ils spéculent sur la faim », salle Octogone au Cazard, Lausanne - Journée internationale de la femme, Place St. Laurent à Lausanne – tour : mode d'emploi (document à télécharger) – Information sur l'intégration et la coopération au développement – Formation continue pour les conseillers-ères communales à Moudon et formation continue pour les municipaux-ales, Lausanne

N° 3 – mars 2013

Forum contre-sommet matières premières : Maison de quartier sous-gare, Avenue Edouard Dapples 50, Lausanne – Manifestation « Non au sommet des affameurs à Lausanne, Non au pillage des matières premières : Lausanne – Pour les conseiller-ères communales sur l'AT (formation interne) : Maison du Peuple, Lausanne – Introduction à l'histoire et au programme du PS (formation interne) : Maison du Peuple, Lausanne

N° 4 – avril 2013

Stand d'informations et conférences de présentation « Stop à la spéculation sur les denrées alimentaires ! » : Pl. Pestalozzi et caves du Château, Yverdon-les-Bains – Pour les conseiller-ères communales sur l'AT (formation interne) : Maison du Peuple, Lausanne – Introduction à l'histoire et au programme du PS (formation interne) : Maison du Peuple, Lausanne

N° 5 – mai-juin 2013

Congrès ordinaire le 25 juin 2013 ;20h00 à la salle Jean Villard Gilles, Maison du Peuple, Lausanne: Initiative « Pour alléger les primes d'assurance-maladie », recommandations de vote des votations fédérales du 22 septembre – Formation pour le municipaux socialistes sur le droit du travail, salle du secrétariat, Maison du Peuple, Lausanne – Rassemblement vendredi 14 juin, thème « l'exploitation des femmes dans le monde », Place Chauderon, Lausanne – Conférence publique « 90^e anniversaire du Traité de Lausanne (1923) dans une perspective de changements en Turquie et au Moyen-Orient », Salle du Conseil communal de Lausanne

N° 6 – juillet-août 2013

Action drapeaux initiative 1 :12 – 125 ans du parti socialiste ; samedi 7 septembre 2013 à 13h00, Berne – Cours de formation interne sur l'initiative 1 :12 ; salle Rosa Luxembourg, Maison du Peuple, Lausanne

N° 7 – septembre 2013

Congrès extraordinaire le 3 octobre 2013, 20h, salle Jean-Villard Gilles à la Maison du Peuple à Lausanne ; recommandations de vote du 24 novembre 2013, présentation des projets d'initiatives du PSS et débat – Formation interne sur l'initiative 1 :12; salle Rosa Luxembourg, Maison du Peuple, Lausanne – Conférence-débat « Politique agricole. Quel avenir pour nos paysans ? » - La Gauche fait son cinéma

N° 8 – novembre-décembre 2013

Présentation du matériel de votre pour les sujets en votation le 9 février 2014

15.3. PSV Flash

Le PSV Flash est une lettre électronique envoyée aux membres et aux sympathisants qui ont transmis leur adresse email au secrétariat du PSV. Les personnes intéressées par ces lettres peuvent s'y inscrire en écrivant à stephanie@ps-vd.ch.

En 2013, nous avons envoyé 40 PSV Flash.

15.4. Site Internet

Le site regroupe toutes les informations pratiques et il est très régulièrement mis à jour, notamment par la publication de tous les communiqués de presse et des renseignements essentiels en période de campagne.

Pour 2013, 56'275 pages ont été visitées par 13'964 visiteurs uniques, dont le 89.8% se trouvaient en Suisse. C'est une claire diminution par rapport à 2012 (104'362 pages, par 20'700 visiteurs). Cette réduction est certes importante, mais elle peut s'expliquer par le fait que 2012 a été une année de campagne électorale. Si on compare les chiffres 2013 à celle de 2010, les visites sont plus élevées, ce qui indique une amélioration en période non-électorale depuis la refonte du site web. Cependant, le secrétariat doit veiller à garder le site vivant également en dehors des campagnes.

15.5. Réseaux sociaux

Le PSV est très présent sur les réseaux sociaux, principalement Facebook et, en moindre partie, sur twitter. Nous avons en effet une page et un profil. Nous avons aussi bien augmenté notre nombre de fans (de 452 à 519) pour la page que notre nombre d'amis (de 1882 à 1967) pour notre profil. Le PSV a créé 90 threads sur sa page Facebook, soit un peu moins de 2 par semaine. La news qui a été le plus lue est celle promouvant l'initiative 1:12 et les salaires minimum dont le statut était « Ce n'est pas le tout de modérer les cadeaux aux top-managers. Encore faut-il que l'argent revienne ensuite aux salarié-e-s ! Agendez d'ores et déjà votre OUI à l'initiative 1:12 et à l'initiative pour un salaire minimum . Après un carton jaune aux rémunérations abusives, un carton rouge au dumping salarial s'impose ! » et la plus partagée fut le lien portant sur l'initiative de l'AVIVO : « Les assuré-e-s de 9 cantons ont payé 2 milliards de primes-maladie en trop de 1996 à 2011. Signez la pétition lancée par l'avivo et soutenue par le PSV pour le remboursement des excédents de primes sur www.ps-vd.ch/petition ». Notre présence sur Twitter est en amélioration, le secrétariat ayant pris le réflexe de mettre les communiqués de presse du parti immédiatement sur ce réseau social, ainsi que les recommandations de vote.

IV. Finances et cotisations

Nous finissons l'année 2013 avec un bénéfice de Fr. 138'225.67. Cela en raison principalement d'une augmentation des contributions de certains mandataires et des recettes, non budgétées, plus élevées que prévues. La participation des alliés à certaines campagnes ont permis une recette votation inattendue. Le report de l'initiative « Pour alléger les primes d'assurance-maladie » a repoussé les dépenses budgétées à 2014.

Il faut également noter que les frais de locations, indemnités diverses et frais "Points forts" et "Socialistes infos" montrent une légère baisse.

Le Comité directeur propose donc au Congrès de valider les comptes et d'affecter le bénéfice de Fr. 138'225.67 à la provision pour élections, compte qui, après affectation, se montera à Fr. 544'276.85.

16. Comptes 2013

Comptes	Produits	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
3001 à 3046	Cotisations des membres	305'906.30	295'447.00	299'351.18
3201 à 3206	Contributions mandataires	365'190.70	366'907.60	394'839.64
3207	Financement salaire collaborateurs scientifique GC	47'150.00	47'200.00	48'255.00
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	143'441.15	120'200.00	90'865.00
3401 à 3499	Produits divers	6'329.08	9'516.00	13'566.95
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	159'102.45	0.00	4'900.00
3800	Abonnement à Points forts	8'258.00	10'500.00	9'300.00
3208	Recettes extraordinaires	0.00	0.00	0.00
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	0.00	0.00	0.00
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	652.75	800.00	364.10
	Déficit 2013 (budget)	0.00	0.00	0.00
	Total produits	1'036'030.43	850'570.60	861'441.87

Comptes	Charges	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	10'953.50	5'700.00	3'537.65
4604	Pertes sur cotisations et contributions	-1'697.00	1'500.00	0.00
4900	Cotisations versées au PSS	96'710.60	115'500.00	103'054.10
5200 à 5282	Charges de personnel	302'065.30	321'950.00	341'269.80
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	28'078.10	30'000.00	28'044.00
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	57'021.80	76'930.00	63'864.79
6600 à 6606	Frais pour actions politiques (élections-votations)	463'649.75	163'500.00	131'641.65
6640 à 6643	Indemnités diverses	8'527.05	13'750.00	15'947.50
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	36'422.55	40'200.00	34'086.40
6840	Frais et taxes CCP et banque	363.05	500.00	219.10
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	2'348.00	4'000.00	1551.20
	Bénéfice 2013	31'587.73	77'040.60	138'225.67
	Total charges	1'036'030.43	850'570.60	861'441.87

17. Bilan

17.1. Bilan d'ouverture au 01.01.2013

Actif	673'152.38	Passif	673'152.38
1 Actifs	673'152.38	2 Passifs	673'152.38
10 Actifs	426'599.34	20 Dettes à court terme	64'118.85
100 Liquidités	426'599.34	210 Passifs transitoires	64'118.85
1010 Caisse	498.75	2101 Cotisations encaissées d'avance	5'133.50
		2102 Contributions encaissées d'avance	593.00
1020 CCP 10-1844-6 caisse cantonale	406'342.92	2103 Factures à payer	32'509.05
1030 Banque COOP	6'085.62	2110 AVS-AI-APG-AC	15'157.25
1060 CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13'672.05	2111 Assurance LAA & LAANP	400.50
		2112 Assurance LPP	7'700.25
14 Actifs immobilisés	246'553.04	2113 APG maladie	3'032.75
140 Immobilisations financières	26'897.40	2115 Allocations familiales	-407.45
1400 Parts sociales	15'297.40		
1410 Actions	1'600.00	24 Dettes à long terme	459'033.53
1440 Prêts accordés	10'000.00		
		250 Provisions	459'033.53
150 Immobilisations corporelles meubles	6'164.26	2500 Provision pour élections	406'051.18
		2501 Provision pour création d'emploi	17'142.35
		2502 Provision spéciale de crise	20'000.00
180 Actifs transitoires	213'491.38	2503 Provision perte s/débiteurs	15'840.00
1800 Cotisations à encaisser	71'988.50		
1810 Contributions à encaisser	78'617.45	28 Capitaux propres	150'000.00
1830 Factures à encaisser	58'149.10	280 Capital/Privé	150'000.00
1840 Factures payées d'avance	3'804.60	2800 Capital	150'000.00
1850 Impôt anticipé	931.73		
Total Actifs	673'152.38	Total Passifs	673'152.38

17.2. Bilan de clôture au 31.12.2013

Actif	822'085.12	Passif	668'359.45
1 Actifs	822'085.12	2 Passifs	668'359.45
10 Actifs	603510.94	20 Dettes à court terme	59'325.92
100 Liquidités	603510.94	210 Passifs transitoires	59'325.92
1010 Caisse	249.90	2101 Cotisations encaissées d'avance	833.47
1020 CCP 10-1844-6 caisse cantonale	559'648.37		
1030 Banque COOP	29933.77	2103 Factures à payer	13'567.40
1060 CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13678.90	2110 AVS-AI-APG-AC	25'239.75
		2111 Assurance LAA & LAANP	139.35
14 Actifs immobilisés	218'574.18	2112 Assurance LPP	-2'506.75
140 Immobilisations financières	26'803.80	2113 APG maladie	21'791.00
1400 Parts sociales	15'203.80	2115 Allocations familiales	261.70
1410 Actions	1'600.00		
1440 Prêts accordés	10'000.00	24 Dettes à long terme	459'033.53
150 Immobilisations corporelles meubles	4'613.06	250 Provisions	459'033.53
		2500 Provision pour élections	406'051.18
		2501 Provision pour création d'emploi	17'142.35
		2502 Provision spéciale de crise	20'000.00
180 Actifs transitoires	187'157.32	2503 Provision perte s/débiteurs	15'840.00
1800 Cotisations à encaisser	114'948.94		
1810 Contributions à encaisser	85'231.95	28 Capitaux propres	150'000.00
1830 Factures à encaisser	59'393.70	280 Capital/Privé	150'000.00
1840 Factures payées d'avance	15'141.60	2800 Capital	150'000.00
1850 Impôt anticipé	992.63		
1880 Actifs transitoires (divers)	-88'551.50	Différence (capital)	138'225.67
Total Actifs	822'085.12	Total Passifs	822'085.12

18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

18.1. Cotisations des membres

(non compris la part revenant à la section)

Catégories de revenus nets	Part PSS yc « Points forts"»	Part PSV	Total	A verser
0 à 12'000	SFr. 55.00	SFr. 4.00	SFr. 59.00	SFr. 59.00
12'001 à 24'000	SFr. 55.00	SFr. 17.00	SFr. 72.00	SFr. 72.00
24'001 à 36'000	SFr. 55.00	SFr. 35.00	SFr. 90.00	SFr. 90.00
36'001 à 48'000	SFr. 55.00	SFr. 64.00	SFr. 119.00	SFr. 119.00
48'001 à 60'000	SFr. 55.00	SFr. 108.00	SFr. 163.00	SFr. 163.00
60'001 à 72'000	SFr. 55.00	SFr. 142.00	SFr. 197.00	SFr. 197.00
72'001 à 84'000	SFr. 55.00	SFr. 176.00	SFr. 231.00	SFr. 231.00
84'001 à 96'000	SFr. 55.00	SFr. 252.00	SFr. 307.00	SFr. 307.00
96'001 à 108'000	SFr. 55.00	SFr. 348.00	SFr. 403.00	SFr. 403.00
108'001 à 120'000	SFr. 55.00	SFr. 506.00	SFr. 561.00	SFr. 561.00
120'001 à 135'000	SFr. 55.00	SFr. 674.00	SFr. 729.00	SFr. 729.00
135'001 à 150'000	SFr. 55.00	SFr. 912.00	SFr. 967.00	SFr. 967.00
plus de 150'001	SFr. 55.00	SFr. 1'170.00	SFr. 1'225.00	SFr. 1'225.00

18.2. Contributions des mandataires

- Contributions des conseillères et conseillers aux États, nationales et nationaux – SFr. 9'200.– par personne (Fr. 2'300.– par session + commission supplémentaire Fr. 1032.–).
- Contributions des conseillères et conseillers d'État - somme forfaitaire de Fr. 27'000.–/an (env. 12% du revenu annuel).
- Contributions des membres du Grand Conseil - le groupe s'engage à verser au minimum Fr. 140'000.– par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux.
- Le salaire du secrétaire du groupe est facturé à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.
- Contribution des municipales, municipaux, syndiques et syndics - 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de Fr. 10'000.- par enfant à charge.
- Contribution des conseillères communales et des conseillers communaux - l'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.
- Contribution volontaire des juges et préfet-e-s - la contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

19. Rapport des vérificateurs-trices des comptes

Parti socialiste vaudois
Finances

Lausanne, le 28 février 2013

Vérification des comptes 2013

Chères et chers camarades,

Les vérificateurs soussignés, réunis en date du 28 février 2013 au siège du Parti socialiste vaudois, en présence de Lena Pellegrini, caissière, ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2013 du Parti socialiste vaudois.

Nous avons procédé à la vérification des soldes d'ouverture et contrôlé les factures par pointage. Nous avons trouvé une comptabilité bien tenue et toutes les questions posées ont reçu une réponse précise.

Les vérificateurs constatent et acceptent le report des 88'551.50 budgété pour des campagnes 2013 qui ont été reportées à 2014.

Nous avons relevé les soldes suivants au 31.12.13 :

Caisse	Fr.	249.90
CCP 10-1844-6, caisse cantonale	Fr.	559'648.37
Banque Coop	Fr.	29'933.77
CCP 17-322638-4, « Actions spéciales »	Fr.	13'678.90
Le bénéfice de l'année 2013 se monte à	Fr.	138'225.67

En conséquence, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2013 tels que présentés
2. de remercier les caissières pour leur excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. de décharger la caissière et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2013
4. d'approuver le présent rapport de vérification 2013

Ainsi fait à Lausanne, le 28 février 2013

Pour la commission de vérification des comptes

Nicolas Salis



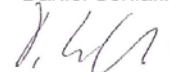
Eric Fatio



Didier Vial



Daniel Schläfli



Parti socialiste vaudois, mars 2014.
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.
Gaétan NANCHEN, Chiara STORARI, Lena PELLEGRINI